

Rapport de repérage du plomb avant démolition

Version : V01

Numéro de dossier : EPFBR3_02_20250416_17-29055-1_BATIMENT_A_DAT
 Norme employée : AFNOR NF X46-035
 Date du repérage : 05/05/2025
 Heure d'arrivée : 08 h 30
 Date émission : 22/05/2025



Objet de la mission : La présente mission concerne le repérage des matériaux et produits contenant du plomb avant démolition conformément l'art. R4412-5 du Code du Travail.

Tous les éléments du bâti susceptibles de contenir du plomb doivent faire l'objet d'une mesure. Il est de la responsabilité du donneur d'ordre d'évaluer le risque lié au plomb éventuellement contenu dans les matériaux, en fonction du matériau et du type d'intervention prévue.

Le présent rapport n'est pas un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) et ne peut être utilisé dans le cadre de la vente ou la location d'un bien immobilier.

Note : Les résultats de ce rapport ne se rapportent qu'aux éléments de la construction uniquement accessible lors de l'intervention de l'opérateur de repérage.

Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes incluses.

Désignation du ou des immeubles bâtis

Adresse : **BATIMENT A - COLBERT
 PLACE DE L'EGLISE
 29260 LE FOLGOET**

Référence cadastrale : **AB 395**

Propriétaire

Nom : **EPF Bretagne**
 Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
 35207 RENNES**

Donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre : **Propriétaire**
 (Sur déclaration de l'intéressé)
 Nom : **EPF Bretagne**
 Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
 35207 RENNES**

Organisme chargé de la mission

Nom : **AED Groupe**
 Adresse : **4, allée Pierre-Gilles de Gennes
 33700 MERIGNAC**

Numéro SIRET : **840 795 348 00027**
 Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
 Numéro de police et date de validité :
7627751904 / 01/07/2025

Opérateur(s) et signataire(s)

NOM Prénom	Organisme certification	Détail de la certification	Signature
SISSAN David	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 03/01/2020 Échéance : 02/01/2027 N° de certification : 19-2038	

Liste de rapports antérieurs

Date	Objet
Néant	Néant



Sommaire

A.	Références réglementaires.....	3
B.	Renseignements complémentaires concernant la mission.....	3
	B.1. Commanditaire de la mission.....	3
	B.2. L'appareil à fluorescence X.....	3
	B.3. Etalonnage de l'appareil à fluorescence X.....	3
	B.4. Le bien objet de la mission.....	3
	B.5. Liste des locaux visités :.....	4
	B.6. Liste des locaux non visités (avec justification) :.....	4
C.	Résultats des mesures.....	5
D.	Commentaires et signature.....	38
E.	Méthodologie d'intervention.....	39
F.	Notice d'information à remettre au donneur d'ordre.....	40
G.	Planches de repérage.....	42

A. Références réglementaires

- ❖ Principes généraux de prévention de l'article L4121-2 du code du travail
- ❖ Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction
Articles R4412-59 et suivants du code du travail

B. Renseignements complémentaires concernant la mission

B.1. Commanditaire de la mission

Nom et prénom: **EPF Bretagne (Propriétaire - Sur déclaration de l'intéressé)**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-35207 RENNES**

B.2. L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil : **Protec Instruments**
Modèle de l'appareil : **LPA1**
N° de série de l'appareil : **5042**
Nature du radionucléide : **57Co**
Date du dernier chargement de la source : **28/06/2023** (Activité à cette date : **496 MBq**)
Déclaration ASN - N° : **T350554**
Déclaration ASN - Date : **05/05/2023**
Précision de l'appareil : **0,1 mg/cm²**

B.3. Etalonnage de l'appareil à fluorescence X

Etalon {Fab. : NITON; NIST : 2991; Concentration : 1,01 mg/cm²; Précision : 0,01 mg/cm²}

Vérification de la justesse de l'appareil	Date de la vérification	Concentration (mg/cm ²)
Etalonnage entrée	05/05/2025	1,07
Etalonnage sortie	05/05/2025	0,96

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque repérage une vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

B.4. Le bien objet de la mission

Adresse du bien immobilier	BATIMENT A - COLBERT PLACE DE L'EGLISE 29260 LE FOLGOET
Description de l'ensemble immobilier	Enseignements supérieur/Recherche
Année de construction	
Nom et coordonnées du propriétaire ou du syndicat de copropriété (dans le cas du CREP sur parties communes)	EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721-35207 RENNES

B.5. Liste des locaux visités :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| ❖ RDC - Pièce 1 | ❖ RDC - WC |
| ❖ RDC - SAS | ❖ RDC - Dégagement |
| ❖ RDC - S/escalier | ❖ RDC - Escalier |
| ❖ RDC - Pièce 2 | ❖ RDC - Cuisine |
| ❖ RDC - Véranda | ❖ RDC - Pièce 3 |
| ❖ RDC - Pièce 4 | ❖ RDC - Chaufferie |
| ❖ Étage 1 - Pièce 1 | ❖ Étage 1 - Palier |
| ❖ Étage 1 - Escalier | ❖ Étage 1 - WC 1 |
| ❖ Étage 1 - Pièce 2 | ❖ Étage 1 - Cheminée |
| ❖ Étage 1 - Pièce 3 | ❖ Étage 1 - Pièce 4 |
| ❖ Étage 1 - SAS | ❖ Étage 1 - WC 2 |
| ❖ Étage 1 - Douche | ❖ Étage 1 - SdB |
| ❖ Étage 1 - Pièce 5 | ❖ Étage 1 - Pièce 6 |
| ❖ Étage 1 - Pièce 7 | ❖ Étage 1 - Dégagement |
| ❖ Étage 2 - Pièce 1 | ❖ Étage 2 - Pièce 2 |
| ❖ Étage 2 - Palier | ❖ Étage 2 - Escalier |
| ❖ Étage 2 - WC | ❖ Étage 2 - Dégagement |
| ❖ Étage 2 - Pièce 3 | ❖ Étage 2 - Cheminée 1 |
| ❖ Étage 2 - Cheminée 2 | ❖ Étage 2 - Pièce 4 |
| ❖ Étage 2 - Pièce 5 | ❖ Étage 2 - Pièce 6 |
| ❖ Étage 2 - Pièce 7 | ❖ Étage 2 - Pièce 8 |
| ❖ Combles - Grenier | ❖ Extérieur - Parking |

B.6. Liste des locaux non visités (avec justification) :

Néant

c. Résultats des mesures

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
-	RDC - Pièce 1		1	Sol	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
2	RDC - Pièce 1		2	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,24	0,1	
3	RDC - Pièce 1		2	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,29	0,1	
4	RDC - Pièce 1		3	Plafond	Aluminium	Peinture	0,13	0,1	
5	RDC - Pièce 1		3	Plafond	Aluminium	Peinture	0,23	0,1	
6	RDC - Pièce 1		4	Plinthes	Bois	Peinture	0,22	0,1	
7	RDC - Pièce 1		4	Plinthes	Bois	Peinture	0,34	0,1	
8	RDC - Pièce 1		5	Porte 1	Bois	Peinture	0,37	0,1	
9	RDC - Pièce 1		5	Porte 1	Bois	Peinture	0,39	0,1	
10	RDC - Pièce 1		6	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,33	0,1	
11	RDC - Pièce 1		6	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,13	0,1	
12	RDC - Pièce 1		7	Moulure porte	Bois	Peinture	0,24	0,1	
13	RDC - Pièce 1		7	Moulure porte	Bois	Peinture	0,19	0,1	
14	RDC - Pièce 1		8	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,07	0,1	
15	RDC - Pièce 1		8	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,32	0,1	
16	RDC - Pièce 1		9	Tuyau	Métal	Peinture	0,34	0,1	
17	RDC - Pièce 1		9	Tuyau	Métal	Peinture	0,10	0,1	
18	RDC - Pièce 1		10	Cimaises	Bois	Peinture	0,32	0,1	
19	RDC - Pièce 1		10	Cimaises	Bois	Peinture	0,35	0,1	
-	RDC - Pièce 1		11	Fenêtre 1 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Pièce 1		12	Fenêtre 1 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Pièce 1		13	Fenêtre 2 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Pièce 1		14	Fenêtre 2 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Pièce 1		15	Fenêtre 3 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Pièce 1		16	Fenêtre 3 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Pièce 1		17	Fenêtre 4 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
-	RDC - Pièce 1		18	Fenêtre 4 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
20	RDC - Pièce 1		19	Porte 2	Bois	Peinture	0,07	0,1	
21	RDC - Pièce 1		19	Porte 2	Bois	Peinture	0,14	0,1	
22	RDC - Pièce 1		20	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,30	0,1	
23	RDC - Pièce 1		20	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,01	0,1	
24	RDC - Pièce 1		21	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,31	0,1	
25	RDC - Pièce 1		21	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,20	0,1	
26	RDC - Pièce 1		22	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,02	0,1	
27	RDC - Pièce 1		22	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,18	0,1	
28	RDC - Pièce 1		23	Allège fenêtre 3	Bois	Peinture	0,18	0,1	
29	RDC - Pièce 1		23	Allège fenêtre 3	Bois	Peinture	0,39	0,1	
30	RDC - Pièce 1		24	Allège fenêtre 4	Bois	Peinture	0,25	0,1	
31	RDC - Pièce 1		24	Allège fenêtre 4	Bois	Peinture	0,38	0,1	
-	RDC - WC		25	Sol	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
32	RDC - WC		26	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,27	0,1	
33	RDC - WC		26	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,30	0,1	
34	RDC - WC		27	Plafond	Aluminium	Peinture	0,11	0,1	
35	RDC - WC		27	Plafond	Aluminium	Peinture	0,30	0,1	
-	RDC - WC		28	Plinthes	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
36	RDC - WC		29	Porte	Bois	Peinture	0,39	0,1	
37	RDC - WC		29	Porte	Bois	Peinture	0,34	0,1	
38	RDC - WC		30	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,09	0,1	
39	RDC - WC		30	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,07	0,1	
40	RDC - WC		31	Moulure porte	Bois	Peinture	0,24	0,1	
41	RDC - WC		31	Moulure porte	Bois	Peinture	0,01	0,1	
-	RDC - WC		32	Mur	Placoplâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
42	RDC - WC		33	Tuyau	Métal	Peinture	0,20	0,1	
43	RDC - WC		33	Tuyau	Métal	Peinture	0,14	0,1	
-	RDC - SAS		34	Sol	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
44	RDC - SAS		35	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,11	0,1	
45	RDC - SAS		35	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,20	0,1	
46	RDC - SAS		36	Mur	Ciment	Peinture	0,32	0,1	
47	RDC - SAS		36	Mur	Ciment	Peinture	0,04	0,1	
48	RDC - SAS		37	Plafond	Aluminium	Peinture	0,21	0,1	
49	RDC - SAS		37	Plafond	Aluminium	Peinture	0,11	0,1	



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
-	RDC - SAS		38	Plinthes	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
50	RDC - SAS		39	Porte	Bois	Peinture	0,18	0,1	
51	RDC - SAS		39	Porte	Bois	Peinture	0,36	0,1	
52	RDC - SAS		40	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,32	0,1	
53	RDC - SAS		40	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,15	0,1	
54	RDC - SAS		41	Moulure porte	Bois	Peinture	0,17	0,1	
55	RDC - SAS		41	Moulure porte	Bois	Peinture	0,02	0,1	
-	RDC - SAS		42	Mur	Placoplâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
56	RDC - SAS		43	Tuyau	Métal	Peinture	0,17	0,1	
57	RDC - SAS		43	Tuyau	Métal	Peinture	0,21	0,1	
-	RDC - Dégagement		44	Sol	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
58	RDC - Dégagement		45	Mur	Plâtre	Tapisserie	0,27	0,1	
59	RDC - Dégagement		45	Mur	Plâtre	Tapisserie	0,19	0,1	
60	RDC - Dégagement		46	Mur	Placoplâtre	Tapisserie	0,04	0,1	
61	RDC - Dégagement		46	Mur	Placoplâtre	Tapisserie	0,11	0,1	
-	RDC - Dégagement		47	Plinthes	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
62	RDC - Dégagement		48	Plafond	Aluminium	Peinture	0,11	0,1	
63	RDC - Dégagement		48	Plafond	Aluminium	Peinture	0,10	0,1	
64	RDC - Dégagement		49	Porte 1	Bois	Vernis	0,14	0,1	
65	RDC - Dégagement		49	Porte 1	Bois	Vernis	0,31	0,1	
66	RDC - Dégagement		50	Embrasure porte	Bois	Vernis	0,36	0,1	
67	RDC - Dégagement		50	Embrasure porte	Bois	Vernis	0,03	0,1	
68	RDC - Dégagement		51	Moulure porte 1	Bois	Vernis	0,26	0,1	
69	RDC - Dégagement		51	Moulure porte 1	Bois	Vernis	0,35	0,1	
-	RDC - Dégagement		52	Fenêtre 1 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Dégagement		53	Fenêtre 1 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Dégagement		54	Fenêtre 2 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Dégagement		55	Fenêtre 2 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
-	RDC - Dégagement		56	Fenêtre 3 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Dégagement		57	Fenêtre 3 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Dégagement		58	Fenêtre 4 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Dégagement		59	Fenêtre 4 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Dégagement		60	Fenêtre 5 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Dégagement		61	Fenêtre 5 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
70	RDC - Dégagement		62	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,35	0,1	
71	RDC - Dégagement		62	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,08	0,1	
72	RDC - Dégagement		63	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,11	0,1	
73	RDC - Dégagement		63	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,13	0,1	
74	RDC - Dégagement		64	Allège fenêtre 3	Bois	Peinture	0,06	0,1	
75	RDC - Dégagement		64	Allège fenêtre 3	Bois	Peinture	0,25	0,1	
76	RDC - Dégagement		65	Allège fenêtre 4	Bois	Peinture	0,37	0,1	
77	RDC - Dégagement		65	Allège fenêtre 4	Bois	Peinture	0,31	0,1	
-	RDC - Dégagement		66	Allège fenêtre 5	Bois	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
78	RDC - Dégagement		67	Porte 2	Bois	Peinture	0,19	0,1	
79	RDC - Dégagement		67	Porte 2	Bois	Peinture	0,05	0,1	
80	RDC - Dégagement		68	Porte 3	Bois	Peinture	0,07	0,1	
81	RDC - Dégagement		68	Porte 3	Bois	Peinture	0,23	0,1	
82	RDC - Dégagement		69	Porte 4	Bois	Peinture	0,05	0,1	
83	RDC - Dégagement		69	Porte 4	Bois	Peinture	0,08	0,1	
84	RDC - Dégagement		70	Porte 5	Bois	Peinture	0,19	0,1	
85	RDC - Dégagement		70	Porte 5	Bois	Peinture	0,16	0,1	
86	RDC - Dégagement		71	Porte 6	Bois	Peinture	0,03	0,1	
87	RDC - Dégagement		71	Porte 6	Bois	Peinture	0,13	0,1	
88	RDC - Dégagement		72	Porte 7	Bois	Peinture	0,33	0,1	
89	RDC - Dégagement		72	Porte 7	Bois	Peinture	0,33	0,1	
90	RDC - Dégagement		73	Porte 8	Bois	Peinture	0,14	0,1	
91	RDC - Dégagement		73	Porte 8	Bois	Peinture	0,20	0,1	
92	RDC - Dégagement		74	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,30	0,1	
93	RDC - Dégagement		74	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,12	0,1	



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
94	RDC - Dégagement		75	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,27	0,1	
95	RDC - Dégagement		75	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,11	0,1	
96	RDC - Dégagement		76	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,29	0,1	
97	RDC - Dégagement		76	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,04	0,1	
98	RDC - Dégagement		77	Dormant de porte 4	Bois	Peinture	0,23	0,1	
99	RDC - Dégagement		77	Dormant de porte 4	Bois	Peinture	0,04	0,1	
100	RDC - Dégagement		78	Dormant de porte 5	Bois	Peinture	0,12	0,1	
101	RDC - Dégagement		78	Dormant de porte 5	Bois	Peinture	0,08	0,1	
102	RDC - Dégagement		79	Dormant de porte 6	Bois	Peinture	0,21	0,1	
103	RDC - Dégagement		79	Dormant de porte 6	Bois	Peinture	0,09	0,1	
104	RDC - Dégagement		80	Dormant de porte 7	Bois	Peinture	0,26	0,1	
105	RDC - Dégagement		80	Dormant de porte 7	Bois	Peinture	0,14	0,1	
106	RDC - Dégagement		81	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,22	0,1	
107	RDC - Dégagement		81	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,26	0,1	
108	RDC - Dégagement		82	Moulure porte 3	Bois	Peinture	0,23	0,1	
109	RDC - Dégagement		82	Moulure porte 3	Bois	Peinture	0,32	0,1	
110	RDC - Dégagement		83	Moulure porte 4	Bois	Peinture	0,06	0,1	
111	RDC - Dégagement		83	Moulure porte 4	Bois	Peinture	0,17	0,1	
112	RDC - Dégagement		84	Moulure porte 5	Bois	Peinture	0,23	0,1	
113	RDC - Dégagement		84	Moulure porte 5	Bois	Peinture	0,24	0,1	
114	RDC - Dégagement		85	Moulure porte 6	Bois	Peinture	0,31	0,1	
115	RDC - Dégagement		85	Moulure porte 6	Bois	Peinture	0,09	0,1	
116	RDC - Dégagement		86	Moulure porte 7	Bois	Peinture	0,06	0,1	
117	RDC - Dégagement		86	Moulure porte 7	Bois	Peinture	0,28	0,1	
118	RDC - Dégagement		87	Moulure porte 8	Bois	Peinture	0,29	0,1	
119	RDC - Dégagement		87	Moulure porte 8	Bois	Peinture	0,14	0,1	
120	RDC - Dégagement		88	Cornières d'angle	Bois	Peinture	0,19	0,1	
121	RDC - Dégagement		88	Cornières d'angle	Bois	Peinture	0,34	0,1	
-	RDC - Dégagement		89	Cornières d'angle	Bois	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Dégagement		90	Plafond	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - S/escalier		91	Sol	Béton	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
122	RDC - S/escalier		92	Mur	Pierre	Enduit	0,40	0,1	
123	RDC - S/escalier		92	Mur	Pierre	Enduit	0,32	0,1	
-	RDC - S/escalier		93	Plafond	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
124	RDC - S/escalier		94	Porte	Bois	Vernis	0,17	0,1	
125	RDC - S/escalier		94	Porte	Bois	Vernis	0,13	0,1	
126	RDC - S/escalier		95	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,13	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
127	RDC - S/escalier		95	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,12	0,1	
128	RDC - Escalier		96	Escalier limon	Ciment	Peinture	0,16	0,1	
129	RDC - Escalier		96	Escalier limon	Ciment	Peinture	0,05	0,1	
-	RDC - Escalier		97	Marches	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Escalier		98	Contre-marches	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
130	RDC - Escalier		99	Tuyau	Métal	Peinture	0,10	0,1	
131	RDC - Escalier		99	Tuyau	Métal	Peinture	0,15	0,1	
132	RDC - Escalier		100	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,28	0,1	
133	RDC - Escalier		100	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,09	0,1	
134	RDC - Escalier		101	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,08	0,1	
135	RDC - Escalier		101	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,20	0,1	
-	RDC - Escalier		102	Plafond	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Pièce 2		103	Sol	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
136	RDC - Pièce 2		104	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,13	0,1	
137	RDC - Pièce 2		104	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,15	0,1	
138	RDC - Pièce 2		105	Plafond	Dalles	Peinture	0,08	0,1	
139	RDC - Pièce 2		105	Plafond	Dalles	Peinture	0,27	0,1	
-	RDC - Pièce 2		106	Plinthes	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
140	RDC - Pièce 2		107	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,10	0,1	
141	RDC - Pièce 2		107	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,33	0,1	
142	RDC - Pièce 2		108	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,31	0,1	
143	RDC - Pièce 2		108	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,18	0,1	
144	RDC - Pièce 2		109	Porte	Bois	Peinture	0,09	0,1	
145	RDC - Pièce 2		109	Porte	Bois	Peinture	0,25	0,1	
146	RDC - Pièce 2		110	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,17	0,1	
147	RDC - Pièce 2		110	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,10	0,1	
148	RDC - Pièce 2		111	Moulure porte	Bois	Peinture	0,21	0,1	
149	RDC - Pièce 2		111	Moulure porte	Bois	Peinture	0,29	0,1	
150	RDC - Pièce 2		112	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,16	0,1	
151	RDC - Pièce 2		112	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,15	0,1	
152	RDC - Pièce 2		113	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,06	0,1	
153	RDC - Pièce 2		113	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,06	0,1	
154	RDC - Pièce 2		114	Tuyau	Métal	Peinture	0,26	0,1	
155	RDC - Pièce 2		114	Tuyau	Métal	Peinture	0,33	0,1	
156	RDC - Pièce 2		115	Volet	Bois	Peinture	0,03	0,1	



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
157	RDC - Pièce 2		115	Volet	Bois	Peinture	0,24	0,1	
-	RDC - Cuisine		116	Sol	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
158	RDC - Cuisine		117	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,39	0,1	
159	RDC - Cuisine		117	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,23	0,1	
-	RDC - Cuisine		118	Plafond	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Cuisine		119	Plinthes	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
160	RDC - Cuisine		120	Porte 1	Bois	Peinture	0,03	0,1	
161	RDC - Cuisine		120	Porte 1	Bois	Peinture	0,16	0,1	
162	RDC - Cuisine		121	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,25	0,1	
163	RDC - Cuisine		121	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,16	0,1	
164	RDC - Cuisine		122	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,14	0,1	
165	RDC - Cuisine		122	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,10	0,1	
166	RDC - Cuisine		123	Tuyau	Métal	Peinture	0,23	0,1	
167	RDC - Cuisine		123	Tuyau	Métal	Peinture	0,21	0,1	
-	RDC - Cuisine		124	Mur	Ciment	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
168	RDC - Cuisine		125	Porte 2	Bois	Peinture	0,38	0,1	
169	RDC - Cuisine		125	Porte 2	Bois	Peinture	0,26	0,1	
170	RDC - Cuisine		126	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,34	0,1	
171	RDC - Cuisine		126	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,38	0,1	
172	RDC - Cuisine		127	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,36	0,1	
173	RDC - Cuisine		127	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,05	0,1	
-	RDC - Véranda		128	Sol	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
174	RDC - Véranda		129	Mur	Ciment	Peinture	0,18	0,1	
175	RDC - Véranda		129	Mur	Ciment	Peinture	0,19	0,1	
-	RDC - Véranda		130	Plafond	Vitré	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Véranda		131	Plinthes	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Véranda		132	Fenêtre intérieure	Aluminium	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
-	RDC - Véranda		133	Fenêtre extérieure	Aluminium	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Véranda		134	Porte 1	Aluminium	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
176	RDC - Véranda		135	Porte 2	Bois	Peinture	0,35	0,1	
177	RDC - Véranda		135	Porte 2	Bois	Peinture	0,36	0,1	
178	RDC - Véranda		136	Moulure porte	Bois	Peinture	0,04	0,1	
179	RDC - Véranda		136	Moulure porte	Bois	Peinture	0,22	0,1	
180	RDC - Véranda		137	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,08	0,1	
181	RDC - Véranda		137	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,30	0,1	
-	RDC - Véranda		138	Mur	Pierre	PVC	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Pièce 3		139	Sol	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
182	RDC - Pièce 3		140	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,02	0,1	
183	RDC - Pièce 3		140	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,27	0,1	
184	RDC - Pièce 3		141	Plafond	Aluminium	Peinture	0,32	0,1	
185	RDC - Pièce 3		141	Plafond	Aluminium	Peinture	0,07	0,1	
-	RDC - Pièce 3		142	Plinthes	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
186	RDC - Pièce 3		143	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,13	0,1	
187	RDC - Pièce 3		143	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,05	0,1	
188	RDC - Pièce 3		144	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,29	0,1	
189	RDC - Pièce 3		144	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,25	0,1	
190	RDC - Pièce 3		145	Porte 1	Bois	Peinture	0,26	0,1	
191	RDC - Pièce 3		145	Porte 1	Bois	Peinture	0,24	0,1	
192	RDC - Pièce 3		146	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,28	0,1	
193	RDC - Pièce 3		146	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,17	0,1	
194	RDC - Pièce 3		147	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,12	0,1	
195	RDC - Pièce 3		147	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,17	0,1	
196	RDC - Pièce 3		148	Embrasure fenêtre 1	Placoplâtre	Peinture	0,40	0,1	
197	RDC - Pièce 3		148	Embrasure fenêtre 1	Placoplâtre	Peinture	0,21	0,1	
198	RDC - Pièce 3		149	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,10	0,1	
199	RDC - Pièce 3		149	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,22	0,1	
200	RDC - Pièce 3		150	Tuyau	Métal	Peinture	0,25	0,1	
201	RDC - Pièce 3		150	Tuyau	Métal	Peinture	0,27	0,1	
202	RDC - Pièce 3		151	Porte 2	Bois	Peinture	0,21	0,1	
203	RDC - Pièce 3		151	Porte 2	Bois	Peinture	0,39	0,1	
204	RDC - Pièce 3		152	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,22	0,1	
205	RDC - Pièce 3		152	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,06	0,1	



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
206	RDC - Pièce 3		153	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,33	0,1	
207	RDC - Pièce 3		153	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,30	0,1	
208	RDC - Pièce 3		154	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,22	0,1	
209	RDC - Pièce 3		154	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,37	0,1	
210	RDC - Pièce 3		155	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,30	0,1	
211	RDC - Pièce 3		155	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,23	0,1	
212	RDC - Pièce 3		156	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,33	0,1	
213	RDC - Pièce 3		156	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,02	0,1	
214	RDC - Pièce 3		157	Embrasure fenêtre 2	Placoplâtre	Peinture	0,28	0,1	
215	RDC - Pièce 3		157	Embrasure fenêtre 2	Placoplâtre	Peinture	0,28	0,1	
-	RDC - Pièce 4		158	Sol	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
216	RDC - Pièce 4		159	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,18	0,1	
217	RDC - Pièce 4		159	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,08	0,1	
218	RDC - Pièce 4		160	Plafond	Aluminium	Peinture	0,28	0,1	
219	RDC - Pièce 4		160	Plafond	Aluminium	Peinture	0,06	0,1	
-	RDC - Pièce 4		161	Plinthes	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
220	RDC - Pièce 4		162	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,16	0,1	
221	RDC - Pièce 4		162	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,26	0,1	
222	RDC - Pièce 4		163	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,12	0,1	
223	RDC - Pièce 4		163	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,25	0,1	
224	RDC - Pièce 4		164	Porte 1	Bois	Peinture	0,15	0,1	
225	RDC - Pièce 4		164	Porte 1	Bois	Peinture	0,18	0,1	
226	RDC - Pièce 4		165	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,37	0,1	
227	RDC - Pièce 4		165	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,28	0,1	
228	RDC - Pièce 4		166	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,27	0,1	
229	RDC - Pièce 4		166	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,22	0,1	
230	RDC - Pièce 4		167	Embrasure fenêtre 1	Placoplâtre	Peinture	0,36	0,1	
231	RDC - Pièce 4		167	Embrasure fenêtre 1	Placoplâtre	Peinture	0,33	0,1	
232	RDC - Pièce 4		168	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,12	0,1	
233	RDC - Pièce 4		168	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,28	0,1	
234	RDC - Pièce 4		169	Tuyau	Métal	Peinture	0,07	0,1	
235	RDC - Pièce 4		169	Tuyau	Métal	Peinture	0,12	0,1	
236	RDC - Pièce 4		170	Porte 2	Bois	Peinture	0,09	0,1	
237	RDC - Pièce 4		170	Porte 2	Bois	Peinture	0,18	0,1	
238	RDC - Pièce 4		171	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,20	0,1	
239	RDC - Pièce 4		171	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,31	0,1	
240	RDC - Pièce 4		172	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,08	0,1	
241	RDC - Pièce 4		172	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,20	0,1	
242	RDC - Pièce 4		173	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,27	0,1	
243	RDC - Pièce 4		173	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,34	0,1	
244	RDC - Pièce 4		174	Embrasure fenêtre 2	Placoplâtre	Peinture	0,30	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
245	RDC - Pièce 4		174	Embrasure fenêtre 2	Placoplâtre	Peinture	0,13	0,1	
-	RDC - Pièce 4		175	Fenêtre 2 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Pièce 4		176	Fenêtre 2 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Pièce 4		177	Fenêtre 3 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Pièce 4		178	Fenêtre 3 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
246	RDC - Pièce 4		179	Allège fenêtre 3	Bois	Peinture	0,25	0,1	
247	RDC - Pièce 4		179	Allège fenêtre 3	Bois	Peinture	0,39	0,1	
248	Étage 1 - Pièce 1		180	Sol	Parquet flottant	Plastique (lino)	0,15	0,1	
249	Étage 1 - Pièce 1		180	Sol	Parquet flottant	Plastique (lino)	0,30	0,1	
250	Étage 1 - Pièce 1		181	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,25	0,1	
251	Étage 1 - Pièce 1		181	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,17	0,1	
252	Étage 1 - Pièce 1		182	Plafond	Dalles	Peinture	0,02	0,1	
253	Étage 1 - Pièce 1		182	Plafond	Dalles	Peinture	0,09	0,1	
254	Étage 1 - Pièce 1		183	Plinthes	Bois	Vernis	0,09	0,1	
255	Étage 1 - Pièce 1		183	Plinthes	Bois	Vernis	0,08	0,1	
256	Étage 1 - Pièce 1		184	Mur	Placoplâtre	Lambris bois vernis	0,12	0,1	
257	Étage 1 - Pièce 1		184	Mur	Placoplâtre	Lambris bois vernis	0,40	0,1	
258	Étage 1 - Pièce 1		185	Tuyau	Métal	Peinture	0,34	0,1	
259	Étage 1 - Pièce 1		185	Tuyau	Métal	Peinture	0,40	0,1	
260	Étage 1 - Pièce 1		186	Porte 1	Bois	Peinture	0,24	0,1	
261	Étage 1 - Pièce 1		186	Porte 1	Bois	Peinture	0,33	0,1	
262	Étage 1 - Pièce 1		187	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,33	0,1	
263	Étage 1 - Pièce 1		187	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,06	0,1	
264	Étage 1 - Pièce 1		188	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,09	0,1	
265	Étage 1 - Pièce 1		188	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,11	0,1	
266	Étage 1 - Pièce 1		189	Porte 2	Bois	Peinture	0,04	0,1	
267	Étage 1 - Pièce 1		189	Porte 2	Bois	Peinture	0,23	0,1	
268	Étage 1 - Pièce 1		190	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,35	0,1	
269	Étage 1 - Pièce 1		190	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,29	0,1	
270	Étage 1 - Pièce 1		191	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,17	0,1	
271	Étage 1 - Pièce 1		191	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,03	0,1	
272	Étage 1 - Pièce 1		192	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,05	0,1	
273	Étage 1 - Pièce 1		192	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,21	0,1	
274	Étage 1 - Pièce 1		193	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,03	0,1	
275	Étage 1 - Pièce 1		193	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,06	0,1	
276	Étage 1 - Pièce 1		194	Embrasure fenêtre 1	Placoplâtre	Peinture	0,17	0,1	
277	Étage 1 - Pièce 1		194	Embrasure fenêtre 1	Placoplâtre	Peinture	0,25	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
278	Étage 1 - Pièce 1		195	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,01	0,1	
279	Étage 1 - Pièce 1		195	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,11	0,1	
280	Étage 1 - Pièce 1		196	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,02	0,1	
281	Étage 1 - Pièce 1		196	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,31	0,1	
282	Étage 1 - Pièce 1		197	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,12	0,1	
283	Étage 1 - Pièce 1		197	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,29	0,1	
284	Étage 1 - Pièce 1		198	Embrasure fenêtre 2	Placoplâtre	Peinture	0,28	0,1	
285	Étage 1 - Pièce 1		198	Embrasure fenêtre 2	Placoplâtre	Peinture	0,10	0,1	
286	Étage 1 - Pièce 1		199	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,35	0,1	
287	Étage 1 - Pièce 1		199	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,09	0,1	
288	Étage 1 - Pièce 1		200	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	0,38	0,1	
289	Étage 1 - Pièce 1		200	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	0,02	0,1	
290	Étage 1 - Pièce 1		201	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	0,21	0,1	
291	Étage 1 - Pièce 1		201	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	0,02	0,1	
292	Étage 1 - Pièce 1		202	Embrasure fenêtre 3	Placoplâtre	Peinture	0,10	0,1	
293	Étage 1 - Pièce 1		202	Embrasure fenêtre 3	Placoplâtre	Peinture	0,06	0,1	
294	Étage 1 - Pièce 1		203	Allège fenêtre 3	Bois	Peinture	0,19	0,1	
295	Étage 1 - Pièce 1		203	Allège fenêtre 3	Bois	Peinture	0,17	0,1	
296	Étage 1 - Pièce 1		204	Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	0,34	0,1	
297	Étage 1 - Pièce 1		204	Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	0,12	0,1	
298	Étage 1 - Pièce 1		205	Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	0,30	0,1	
299	Étage 1 - Pièce 1		205	Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	0,24	0,1	
300	Étage 1 - Pièce 1		206	Embrasure fenêtre 4	Placoplâtre	Peinture	0,21	0,1	
301	Étage 1 - Pièce 1		206	Embrasure fenêtre 4	Placoplâtre	Peinture	0,30	0,1	
302	Étage 1 - Pièce 1		207	Allège fenêtre 4	Bois	Peinture	0,04	0,1	
303	Étage 1 - Pièce 1		207	Allège fenêtre 4	Bois	Peinture	0,15	0,1	
304	Étage 1 - Pièce 1		208	Fenêtre 5 intérieure	Bois	Peinture	0,31	0,1	
305	Étage 1 - Pièce 1		208	Fenêtre 5 intérieure	Bois	Peinture	0,22	0,1	
306	Étage 1 - Pièce 1		209	Fenêtre 5 extérieure	Bois	Peinture	0,29	0,1	
307	Étage 1 - Pièce 1		209	Fenêtre 5 extérieure	Bois	Peinture	0,07	0,1	
308	Étage 1 - Pièce 1		210	Embrasure fenêtre 5	Placoplâtre	Peinture	0,04	0,1	
309	Étage 1 - Pièce 1		210	Embrasure fenêtre 5	Placoplâtre	Peinture	0,26	0,1	
310	Étage 1 - Pièce 1		211	Allège fenêtre 5	Bois	Peinture	0,27	0,1	
311	Étage 1 - Pièce 1		211	Allège fenêtre 5	Bois	Peinture	0,12	0,1	
312	Étage 1 - Pièce 1		212	Mur	Ciment	Peinture	0,28	0,1	
313	Étage 1 - Pièce 1		212	Mur	Ciment	Peinture	0,32	0,1	
-	Étage 1 - Palier		213	Sol	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
314	Étage 1 - Palier		214	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,38	0,1	
315	Étage 1 - Palier		214	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,30	0,1	
316	Étage 1 - Palier		215	Mur	Pierre	Enduit	0,15	0,1	
317	Étage 1 - Palier		215	Mur	Pierre	Enduit	0,21	0,1	
318	Étage 1 - Palier		216	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,22	0,1	
319	Étage 1 - Palier		216	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,20	0,1	



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
320	Étage 1 - Palier		217	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,24	0,1	
321	Étage 1 - Palier		217	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,03	0,1	
322	Étage 1 - Palier		218	Porte 1	Bois	Peinture	0,08	0,1	
323	Étage 1 - Palier		218	Porte 1	Bois	Peinture	0,13	0,1	
324	Étage 1 - Palier		219	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,36	0,1	
325	Étage 1 - Palier		219	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,07	0,1	
326	Étage 1 - Palier		220	Porte 2	Bois	Peinture	0,06	0,1	
327	Étage 1 - Palier		220	Porte 2	Bois	Peinture	0,18	0,1	
328	Étage 1 - Palier		221	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,21	0,1	
329	Étage 1 - Palier		221	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,23	0,1	
330	Étage 1 - Palier		222	Plinthes	Bois	Peinture	0,17	0,1	
331	Étage 1 - Palier		222	Plinthes	Bois	Peinture	0,35	0,1	
332	Étage 1 - Escalier		223	Escalier limon	Ciment	Peinture	0,08	0,1	
333	Étage 1 - Escalier		223	Escalier limon	Ciment	Peinture	0,02	0,1	
-	Étage 1 - Escalier		224	Marches	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 1 - Escalier		225	Contre-marches	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
334	Étage 1 - Escalier		226	Tuyau	Métal	Peinture	0,29	0,1	
335	Étage 1 - Escalier		226	Tuyau	Métal	Peinture	0,16	0,1	
336	Étage 1 - Escalier		227	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,18	0,1	
337	Étage 1 - Escalier		227	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,33	0,1	
338	Étage 1 - Escalier		228	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,15	0,1	
339	Étage 1 - Escalier		228	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,19	0,1	
-	Étage 1 - Escalier		229	Plafond	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 1 - WC 1		230	Sol	Parquet	Carrelage	NM		Partie non visée par la réglementation
340	Étage 1 - WC 1		231	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,29	0,1	
341	Étage 1 - WC 1		231	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,27	0,1	
342	Étage 1 - WC 1		232	Plafond	Plâtre	Peinture	0,14	0,1	
343	Étage 1 - WC 1		232	Plafond	Plâtre	Peinture	0,24	0,1	
-	Étage 1 - WC 1		233	Plinthes	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
344	Étage 1 - WC 1		234	Porte	Bois	Peinture	4,20	0,1	
345	Étage 1 - WC 1		235	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,24	0,1	
346	Étage 1 - WC 1		235	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,31	0,1	
347	Étage 1 - WC 1		236	Moulure porte	Bois	Peinture	0,01	0,1	
348	Étage 1 - WC 1		236	Moulure porte	Bois	Peinture	0,22	0,1	



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
-	Étage 1 - WC 1		237	Mur	Placoplâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
349	Étage 1 - WC 1		238	Tuyau	Métal	Peinture	0,37	0,1	
350	Étage 1 - WC 1		238	Tuyau	Métal	Peinture	0,21	0,1	
-	Étage 1 - WC 1		239	Fenêtre intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 1 - WC 1		240	Fenêtre extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
351	Étage 1 - Pièce 2		241	Sol	Parquet	Plastique (lino)	0,40	0,1	
352	Étage 1 - Pièce 2		241	Sol	Parquet	Plastique (lino)	0,14	0,1	
353	Étage 1 - Pièce 2		242	Mur	Placoplâtre	Papier peint	0,33	0,1	
354	Étage 1 - Pièce 2		242	Mur	Placoplâtre	Papier peint	0,14	0,1	
355	Étage 1 - Pièce 2		243	Plafond	Plâtre	Peinture	0,23	0,1	
356	Étage 1 - Pièce 2		243	Plafond	Plâtre	Peinture	0,18	0,1	
357	Étage 1 - Pièce 2		244	Plinthes	Bois	Peinture	0,32	0,1	
358	Étage 1 - Pièce 2		244	Plinthes	Bois	Peinture	0,19	0,1	
359	Étage 1 - Pièce 2		245	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,36	0,1	
360	Étage 1 - Pièce 2		245	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,24	0,1	
361	Étage 1 - Pièce 2		246	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,32	0,1	
362	Étage 1 - Pièce 2		246	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,36	0,1	
363	Étage 1 - Pièce 2		247	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,34	0,1	
364	Étage 1 - Pièce 2		247	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,03	0,1	
365	Étage 1 - Pièce 2		248	Porte	Bois	Peinture	0,16	0,1	
366	Étage 1 - Pièce 2		248	Porte	Bois	Peinture	0,27	0,1	
367	Étage 1 - Pièce 2		248	Porte	Bois	Peinture	0,80	0,1	
368	Étage 1 - Pièce 2		249	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,33	0,1	
369	Étage 1 - Pièce 2		249	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,34	0,1	
370	Étage 1 - Pièce 2		250	Moulure porte	Bois	Peinture	0,02	0,1	
371	Étage 1 - Pièce 2		250	Moulure porte	Bois	Peinture	0,20	0,1	
372	Étage 1 - Pièce 2		251	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,16	0,1	
373	Étage 1 - Pièce 2		251	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,38	0,1	
374	Étage 1 - Pièce 2		252	Tuyau	Métal	Peinture	0,39	0,1	
375	Étage 1 - Pièce 2		252	Tuyau	Métal	Peinture	0,25	0,1	
376	Étage 1 - Pièce 2		253	Crémone fenêtre	Métal	Peinture	0,30	0,1	
377	Étage 1 - Pièce 2		253	Crémone fenêtre	Métal	Peinture	0,05	0,1	
378	Étage 1 - Pièce 2		254	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,11	0,1	
379	Étage 1 - Pièce 2		254	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,03	0,1	
380	Étage 1 - Pièce 2		255	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,27	0,1	
381	Étage 1 - Pièce 2		255	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,23	0,1	
382	Étage 1 - Cheminée		256	Sol	Bois	Peinture	0,24	0,1	
383	Étage 1 - Cheminée		256	Sol	Bois	Peinture	0,22	0,1	
384	Étage 1 - Cheminée		257	Mur	Plâtre	Peinture	0,26	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
385	Étage 1 - Cheminée		257	Mur	Plâtre	Peinture	0,15	0,1	
386	Étage 1 - Pièce 3		258	Sol	Parquet	Plastique (lino)	0,20	0,1	
387	Étage 1 - Pièce 3		258	Sol	Parquet	Plastique (lino)	0,25	0,1	
388	Étage 1 - Pièce 3		259	Mur	Placoplâtre	Papier peint	0,38	0,1	
389	Étage 1 - Pièce 3		259	Mur	Placoplâtre	Papier peint	0,19	0,1	
390	Étage 1 - Pièce 3		260	Plafond	Dalle	Peinture	0,18	0,1	
391	Étage 1 - Pièce 3		260	Plafond	Dalle	Peinture	0,30	0,1	
392	Étage 1 - Pièce 3		261	Plinthes	Bois	Peinture	0,23	0,1	
393	Étage 1 - Pièce 3		261	Plinthes	Bois	Peinture	0,25	0,1	
394	Étage 1 - Pièce 3		262	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,19	0,1	
395	Étage 1 - Pièce 3		262	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,37	0,1	
396	Étage 1 - Pièce 3		263	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,20	0,1	
397	Étage 1 - Pièce 3		263	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,04	0,1	
398	Étage 1 - Pièce 3		264	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,03	0,1	
399	Étage 1 - Pièce 3		264	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,28	0,1	
400	Étage 1 - Pièce 3		265	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,20	0,1	
401	Étage 1 - Pièce 3		265	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,35	0,1	
402	Étage 1 - Pièce 3		266	Porte	Bois	Peinture	0,28	0,1	
403	Étage 1 - Pièce 3		266	Porte	Bois	Peinture	0,21	0,1	
404	Étage 1 - Pièce 3		267	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,31	0,1	
405	Étage 1 - Pièce 3		267	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,39	0,1	
406	Étage 1 - Pièce 3		268	Moulure porte	Bois	Peinture	0,26	0,1	
407	Étage 1 - Pièce 3		268	Moulure porte	Bois	Peinture	0,26	0,1	
408	Étage 1 - Pièce 3		269	Tuyau	Métal	Peinture	0,16	0,1	
409	Étage 1 - Pièce 3		269	Tuyau	Métal	Peinture	0,16	0,1	
-	Étage 1 - Pièce 3		270	Mur	Placoplâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
410	Étage 1 - Pièce 4		271	Sol	Parquet	Plastique (lino)	0,37	0,1	
411	Étage 1 - Pièce 4		271	Sol	Parquet	Plastique (lino)	0,04	0,1	
412	Étage 1 - Pièce 4		272	Mur	Placoplâtre	Papier peint	0,14	0,1	
413	Étage 1 - Pièce 4		272	Mur	Placoplâtre	Papier peint	0,35	0,1	
414	Étage 1 - Pièce 4		273	Plafond	Dalle	Peinture	0,10	0,1	
415	Étage 1 - Pièce 4		273	Plafond	Dalle	Peinture	0,34	0,1	
416	Étage 1 - Pièce 4		274	Plinthes	Bois	Peinture	0,13	0,1	
417	Étage 1 - Pièce 4		274	Plinthes	Bois	Peinture	0,26	0,1	
418	Étage 1 - Pièce 4		275	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,35	0,1	
419	Étage 1 - Pièce 4		275	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,26	0,1	
420	Étage 1 - Pièce 4		276	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,25	0,1	
421	Étage 1 - Pièce 4		276	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,20	0,1	
422	Étage 1 - Pièce 4		277	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,34	0,1	
423	Étage 1 - Pièce 4		277	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,31	0,1	
424	Étage 1 - Pièce 4		278	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,10	0,1	
425	Étage 1 - Pièce 4		278	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,36	0,1	
426	Étage 1 - Pièce 4		279	Porte	Bois	Peinture	0,05	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
427	Étage 1 - Pièce 4		279	Porte	Bois	Peinture	0,10	0,1	
428	Étage 1 - Pièce 4		280	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,07	0,1	
429	Étage 1 - Pièce 4		280	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,16	0,1	
430	Étage 1 - Pièce 4		281	Moulure porte	Bois	Peinture	0,28	0,1	
431	Étage 1 - Pièce 4		281	Moulure porte	Bois	Peinture	0,29	0,1	
432	Étage 1 - Pièce 4		282	Tuyau	Métal	Peinture	0,06	0,1	
433	Étage 1 - Pièce 4		282	Tuyau	Métal	Peinture	0,07	0,1	
-	Étage 1 - Pièce 4		283	Mur	Placoplâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
434	Étage 1 - SAS		284	Sol	Parquet flottant	Dalles plastiques	0,14	0,1	
435	Étage 1 - SAS		284	Sol	Parquet flottant	Dalles plastiques	0,32	0,1	
436	Étage 1 - SAS		285	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,18	0,1	
437	Étage 1 - SAS		285	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,40	0,1	
438	Étage 1 - SAS		286	Plafond	Dalle	Peinture	0,13	0,1	
439	Étage 1 - SAS		286	Plafond	Dalle	Peinture	0,37	0,1	
440	Étage 1 - SAS		287	Plinthes	Bois	Peinture	0,03	0,1	
441	Étage 1 - SAS		287	Plinthes	Bois	Peinture	0,17	0,1	
442	Étage 1 - SAS		288	Porte 1	Bois	Peinture	0,23	0,1	
443	Étage 1 - SAS		288	Porte 1	Bois	Peinture	0,15	0,1	
444	Étage 1 - SAS		289	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,39	0,1	
445	Étage 1 - SAS		289	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,36	0,1	
446	Étage 1 - SAS		290	Moulure de porte 1	Bois	Peinture	0,36	0,1	
447	Étage 1 - SAS		290	Moulure de porte 1	Bois	Peinture	0,35	0,1	
448	Étage 1 - SAS		291	Porte 2	Bois	Peinture	0,39	0,1	
449	Étage 1 - SAS		291	Porte 2	Bois	Peinture	0,27	0,1	
450	Étage 1 - SAS		292	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,22	0,1	
451	Étage 1 - SAS		292	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,27	0,1	
452	Étage 1 - SAS		293	Moulure de porte 2	Bois	Peinture	0,11	0,1	
453	Étage 1 - SAS		293	Moulure de porte 2	Bois	Peinture	0,31	0,1	
454	Étage 1 - SAS		294	Porte 3	Bois	Peinture	0,20	0,1	
455	Étage 1 - SAS		294	Porte 3	Bois	Peinture	0,32	0,1	
456	Étage 1 - SAS		295	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,35	0,1	
457	Étage 1 - SAS		295	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,37	0,1	
458	Étage 1 - SAS		296	Moulure de porte 3	Bois	Peinture	0,31	0,1	
459	Étage 1 - SAS		296	Moulure de porte 3	Bois	Peinture	0,11	0,1	
460	Étage 1 - SAS		297	Porte 4	Bois	Peinture	0,33	0,1	
461	Étage 1 - SAS		297	Porte 4	Bois	Peinture	0,17	0,1	
462	Étage 1 - SAS		298	Dormant de porte 4	Bois	Peinture	0,05	0,1	
463	Étage 1 - SAS		298	Dormant de porte 4	Bois	Peinture	0,01	0,1	
464	Étage 1 - SAS		299	Moulure de porte 4	Bois	Peinture	0,32	0,1	
465	Étage 1 - SAS		299	Moulure de porte 4	Bois	Peinture	0,08	0,1	
466	Étage 1 - WC 2		300	Sol	Parquet	Dalles plastiques	0,01	0,1	
467	Étage 1 - WC 2		300	Sol	Parquet	Dalles plastiques	0,33	0,1	
468	Étage 1 - WC 2		301	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,05	0,1	



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
469	Étage 1 - WC 2		301	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,12	0,1	
470	Étage 1 - WC 2		302	Plafond	Dalle	Peinture	0,38	0,1	
471	Étage 1 - WC 2		302	Plafond	Dalle	Peinture	0,38	0,1	
-	Étage 1 - WC 2		303	Plinthes	Bois	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
472	Étage 1 - WC 2		304	Porte	Bois	Peinture	0,29	0,1	
473	Étage 1 - WC 2		304	Porte	Bois	Peinture	0,18	0,1	
474	Étage 1 - WC 2		305	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,39	0,1	
475	Étage 1 - WC 2		305	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,16	0,1	
476	Étage 1 - WC 2		306	Moulure porte	Bois	Peinture	0,26	0,1	
477	Étage 1 - WC 2		306	Moulure porte	Bois	Peinture	0,37	0,1	
-	Étage 1 - WC 2		307	Mur	Placoplâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
478	Étage 1 - WC 2		308	Tuyau	Métal	Peinture	0,23	0,1	
479	Étage 1 - WC 2		308	Tuyau	Métal	Peinture	0,36	0,1	
480	Étage 1 - Douche		309	Sol	Parquet	Dalles plastiques	0,25	0,1	
481	Étage 1 - Douche		309	Sol	Parquet	Dalles plastiques	0,28	0,1	
482	Étage 1 - Douche		310	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,09	0,1	
483	Étage 1 - Douche		310	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,39	0,1	
484	Étage 1 - Douche		311	Plafond	Dalle	Peinture	0,37	0,1	
485	Étage 1 - Douche		311	Plafond	Dalle	Peinture	0,32	0,1	
-	Étage 1 - Douche		312	Plinthes	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
486	Étage 1 - Douche		313	Porte	Bois	Peinture	0,07	0,1	
487	Étage 1 - Douche		313	Porte	Bois	Peinture	0,05	0,1	
488	Étage 1 - Douche		314	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,22	0,1	
489	Étage 1 - Douche		314	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,38	0,1	
490	Étage 1 - Douche		315	Moulure porte	Bois	Peinture	0,18	0,1	
491	Étage 1 - Douche		315	Moulure porte	Bois	Peinture	0,22	0,1	
-	Étage 1 - Douche		316	Mur	Placoplâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
492	Étage 1 - Douche		317	Radiateur	Métal	Peinture	0,19	0,1	
493	Étage 1 - Douche		317	Radiateur	Métal	Peinture	0,28	0,1	
494	Étage 1 - Douche		318	Tuyau	Métal	Peinture	0,30	0,1	
495	Étage 1 - Douche		318	Tuyau	Métal	Peinture	0,02	0,1	
496	Étage 1 - SdB		319	Sol	Parquet flottant	Dalles plastiques	0,19	0,1	
497	Étage 1 - SdB		319	Sol	Parquet flottant	Dalles plastiques	0,20	0,1	
498	Étage 1 - SdB		320	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,27	0,1	
499	Étage 1 - SdB		320	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,34	0,1	
500	Étage 1 - SdB		321	Plafond	Dalle	Peinture	0,30	0,1	
501	Étage 1 - SdB		321	Plafond	Dalle	Peinture	0,13	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
502	Étage 1 - SdB		322	Plinthes	Bois	Peinture	0,25	0,1	
503	Étage 1 - SdB		322	Plinthes	Bois	Peinture	0,39	0,1	
504	Étage 1 - SdB		323	Porte	Bois	Peinture	0,15	0,1	
505	Étage 1 - SdB		323	Porte	Bois	Peinture	0,30	0,1	
506	Étage 1 - SdB		324	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,25	0,1	
507	Étage 1 - SdB		324	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,17	0,1	
508	Étage 1 - SdB		325	Moulure de porte	Bois	Peinture	0,02	0,1	
509	Étage 1 - SdB		325	Moulure de porte	Bois	Peinture	0,09	0,1	
-	Étage 1 - SdB		326	Mur	Placoplâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
510	Étage 1 - SdB		327	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,09	0,1	
511	Étage 1 - SdB		327	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,08	0,1	
512	Étage 1 - SdB		328	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,12	0,1	
513	Étage 1 - SdB		328	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,40	0,1	
514	Étage 1 - SdB		329	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,34	0,1	
515	Étage 1 - SdB		329	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,40	0,1	
516	Étage 1 - SdB		330	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,24	0,1	
517	Étage 1 - SdB		330	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,33	0,1	
518	Étage 1 - SdB		331	Tuyau	Métal	Peinture	0,33	0,1	
519	Étage 1 - SdB		331	Tuyau	Métal	Peinture	0,06	0,1	
520	Étage 1 - Pièce 5		332	Sol	Parquet	Moquette collée (lino)	0,09	0,1	
521	Étage 1 - Pièce 5		332	Sol	Parquet	Moquette collée (lino)	0,11	0,1	
522	Étage 1 - Pièce 5		333	Mur	Placoplâtre	Papier peint	0,04	0,1	
523	Étage 1 - Pièce 5		333	Mur	Placoplâtre	Papier peint	0,23	0,1	
524	Étage 1 - Pièce 5		334	Plafond	Dalle	Peinture	0,35	0,1	
525	Étage 1 - Pièce 5		334	Plafond	Dalle	Peinture	0,29	0,1	
526	Étage 1 - Pièce 5		335	Plinthes	Bois	Peinture	0,17	0,1	
527	Étage 1 - Pièce 5		335	Plinthes	Bois	Peinture	0,03	0,1	
528	Étage 1 - Pièce 5		336	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,05	0,1	
529	Étage 1 - Pièce 5		336	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,21	0,1	
530	Étage 1 - Pièce 5		337	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,03	0,1	
531	Étage 1 - Pièce 5		337	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,06	0,1	
532	Étage 1 - Pièce 5		338	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,17	0,1	
533	Étage 1 - Pièce 5		338	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,25	0,1	
534	Étage 1 - Pièce 5		339	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,01	0,1	
535	Étage 1 - Pièce 5		339	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,11	0,1	
536	Étage 1 - Pièce 5		340	Porte	Bois	Peinture	0,02	0,1	
537	Étage 1 - Pièce 5		340	Porte	Bois	Peinture	0,31	0,1	
538	Étage 1 - Pièce 5		341	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,12	0,1	
539	Étage 1 - Pièce 5		341	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,29	0,1	
540	Étage 1 - Pièce 5		342	Moulure porte	Bois	Peinture	0,28	0,1	
541	Étage 1 - Pièce 5		342	Moulure porte	Bois	Peinture	0,10	0,1	
542	Étage 1 - Pièce 5		343	Tuyau	Métal	Peinture	0,35	0,1	
543	Étage 1 - Pièce 5		343	Tuyau	Métal	Peinture	0,09	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
-	Étage 1 - Pièce 5		344	Mur	Placoplâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
544	Étage 1 - Pièce 6		345	Sol	Parquet	Moquette collée (lino)	0,38	0,1	
545	Étage 1 - Pièce 6		345	Sol	Parquet	Moquette collée (lino)	0,02	0,1	
546	Étage 1 - Pièce 6		346	Mur	Placoplâtre	Papier peint	0,21	0,1	
547	Étage 1 - Pièce 6		346	Mur	Placoplâtre	Papier peint	0,02	0,1	
548	Étage 1 - Pièce 6		347	Plafond	Dalle	Peinture	0,10	0,1	
549	Étage 1 - Pièce 6		347	Plafond	Dalle	Peinture	0,06	0,1	
550	Étage 1 - Pièce 6		348	Plinthes	Bois	Peinture	0,19	0,1	
551	Étage 1 - Pièce 6		348	Plinthes	Bois	Peinture	0,17	0,1	
552	Étage 1 - Pièce 6		349	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,34	0,1	
553	Étage 1 - Pièce 6		349	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,12	0,1	
554	Étage 1 - Pièce 6		350	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,30	0,1	
555	Étage 1 - Pièce 6		350	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,24	0,1	
556	Étage 1 - Pièce 6		351	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,21	0,1	
557	Étage 1 - Pièce 6		351	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,30	0,1	
558	Étage 1 - Pièce 6		352	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,04	0,1	
559	Étage 1 - Pièce 6		352	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,15	0,1	
560	Étage 1 - Pièce 6		353	Porte	Bois	Peinture	0,31	0,1	
561	Étage 1 - Pièce 6		353	Porte	Bois	Peinture	0,22	0,1	
562	Étage 1 - Pièce 6		354	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,29	0,1	
563	Étage 1 - Pièce 6		354	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,07	0,1	
564	Étage 1 - Pièce 6		355	Moulure porte	Bois	Peinture	0,04	0,1	
565	Étage 1 - Pièce 6		355	Moulure porte	Bois	Peinture	0,26	0,1	
566	Étage 1 - Pièce 6		356	Tuyau	Métal	Peinture	0,27	0,1	
567	Étage 1 - Pièce 6		356	Tuyau	Métal	Peinture	0,12	0,1	
-	Étage 1 - Pièce 6		357	Mur	Placoplâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
568	Étage 1 - Pièce 7		358	Sol	Parquet	Moquette collée (lino)	0,28	0,1	
569	Étage 1 - Pièce 7		358	Sol	Parquet	Moquette collée (lino)	0,32	0,1	
570	Étage 1 - Pièce 7		359	Mur	Placoplâtre	Papier peint	0,38	0,1	
571	Étage 1 - Pièce 7		359	Mur	Placoplâtre	Papier peint	0,30	0,1	
572	Étage 1 - Pièce 7		360	Plafond	Dalle	Peinture	0,15	0,1	
573	Étage 1 - Pièce 7		360	Plafond	Dalle	Peinture	0,21	0,1	
574	Étage 1 - Pièce 7		361	Plinthes	Bois	Peinture	0,22	0,1	
575	Étage 1 - Pièce 7		361	Plinthes	Bois	Peinture	0,20	0,1	
576	Étage 1 - Pièce 7		362	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,24	0,1	
577	Étage 1 - Pièce 7		362	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,03	0,1	
578	Étage 1 - Pièce 7		363	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,08	0,1	
579	Étage 1 - Pièce 7		363	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,13	0,1	
580	Étage 1 - Pièce 7		364	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,36	0,1	
581	Étage 1 - Pièce 7		364	Embrasure fenêtre	Placoplâtre	Peinture	0,07	0,1	
582	Étage 1 - Pièce 7		365	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,06	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
583	Étage 1 - Pièce 7		365	Allège fenêtre	Bois	Peinture	0,18	0,1	
584	Étage 1 - Pièce 7		366	Porte	Bois	Peinture	0,21	0,1	
585	Étage 1 - Pièce 7		366	Porte	Bois	Peinture	0,23	0,1	
586	Étage 1 - Pièce 7		367	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,17	0,1	
587	Étage 1 - Pièce 7		367	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,35	0,1	
588	Étage 1 - Pièce 7		368	Moulure porte	Bois	Peinture	0,08	0,1	
589	Étage 1 - Pièce 7		368	Moulure porte	Bois	Peinture	0,02	0,1	
590	Étage 1 - Pièce 7		369	Tuyau	Métal	Peinture	0,29	0,1	
591	Étage 1 - Pièce 7		369	Tuyau	Métal	Peinture	0,16	0,1	
-	Étage 1 - Pièce 7		370	Mur	Placoplâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
592	Étage 1 - Dégagement		371	Sol	Parquet	Moquette	0,18	0,1	
593	Étage 1 - Dégagement		371	Sol	Parquet	Moquette	0,33	0,1	
594	Étage 1 - Dégagement		372	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,15	0,1	
595	Étage 1 - Dégagement		372	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,19	0,1	
596	Étage 1 - Dégagement		373	Plafond	Dalle	Peinture	0,29	0,1	
597	Étage 1 - Dégagement		373	Plafond	Dalle	Peinture	0,27	0,1	
598	Étage 1 - Dégagement		374	Plinthes	Bois	Peinture	0,14	0,1	
599	Étage 1 - Dégagement		374	Plinthes	Bois	Peinture	0,24	0,1	
600	Étage 1 - Dégagement		375	Porte 1	Bois	Peinture	0,04	0,1	
601	Étage 1 - Dégagement		375	Porte 1	Bois	Peinture	0,04	0,1	
602	Étage 1 - Dégagement		376	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,24	0,1	
603	Étage 1 - Dégagement		376	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,31	0,1	
604	Étage 1 - Dégagement		377	Moulure de porte 1	Bois	Peinture	0,01	0,1	
605	Étage 1 - Dégagement		377	Moulure de porte 1	Bois	Peinture	0,22	0,1	
606	Étage 1 - Dégagement		378	Porte 2	Bois	Peinture	0,37	0,1	
607	Étage 1 - Dégagement		378	Porte 2	Bois	Peinture	0,21	0,1	
608	Étage 1 - Dégagement		379	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,40	0,1	
609	Étage 1 - Dégagement		379	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,14	0,1	
610	Étage 1 - Dégagement		380	Moulure de porte 2	Bois	Peinture	0,33	0,1	
611	Étage 1 - Dégagement		380	Moulure de porte 2	Bois	Peinture	0,14	0,1	
612	Étage 1 - Dégagement		381	Porte 3	Bois	Peinture	0,23	0,1	
613	Étage 1 - Dégagement		381	Porte 3	Bois	Peinture	0,18	0,1	
614	Étage 1 - Dégagement		382	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,32	0,1	
615	Étage 1 - Dégagement		382	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,19	0,1	
616	Étage 1 - Dégagement		383	Moulure de porte 3	Bois	Peinture	0,36	0,1	
617	Étage 1 - Dégagement		383	Moulure de porte 3	Bois	Peinture	0,24	0,1	
618	Étage 1 - Dégagement		384	Porte 4	Bois	Peinture	0,32	0,1	
619	Étage 1 - Dégagement		384	Porte 4	Bois	Peinture	0,36	0,1	
620	Étage 1 - Dégagement		385	Dormant de porte 4	Bois	Peinture	0,34	0,1	
621	Étage 1 - Dégagement		385	Dormant de porte 4	Bois	Peinture	0,03	0,1	
622	Étage 1 - Dégagement		386	Moulure de porte 4	Bois	Peinture	0,16	0,1	
623	Étage 1 - Dégagement		386	Moulure de porte 4	Bois	Peinture	0,27	0,1	
624	Étage 1 - Dégagement		387	Porte 5	Bois	Peinture	0,33	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
625	Étage 1 - Dégagement		387	Porte 5	Bois	Peinture	0,34	0,1	
626	Étage 1 - Dégagement		388	Dormant de porte 5	Bois	Peinture	0,02	0,1	
627	Étage 1 - Dégagement		388	Dormant de porte 5	Bois	Peinture	0,20	0,1	
628	Étage 1 - Dégagement		389	Moulure de porte 5	Bois	Peinture	0,16	0,1	
629	Étage 1 - Dégagement		389	Moulure de porte 5	Bois	Peinture	0,38	0,1	
630	Étage 1 - Dégagement		390	Porte 6	Bois	Peinture	0,39	0,1	
631	Étage 1 - Dégagement		390	Porte 6	Bois	Peinture	0,25	0,1	
632	Étage 1 - Dégagement		391	Dormant de porte 6	Bois	Peinture	0,30	0,1	
633	Étage 1 - Dégagement		391	Dormant de porte 6	Bois	Peinture	0,05	0,1	
634	Étage 1 - Dégagement		392	Moulure de porte 6	Bois	Peinture	0,11	0,1	
635	Étage 1 - Dégagement		392	Moulure de porte 6	Bois	Peinture	0,03	0,1	
636	Étage 1 - Dégagement		393	Porte 7	Bois	Peinture	0,27	0,1	
637	Étage 1 - Dégagement		393	Porte 7	Bois	Peinture	0,23	0,1	
638	Étage 1 - Dégagement		394	Dormant de porte 7	Bois	Peinture	0,24	0,1	
639	Étage 1 - Dégagement		394	Dormant de porte 7	Bois	Peinture	0,22	0,1	
640	Étage 1 - Dégagement		395	Moulure de porte 7	Bois	Peinture	0,26	0,1	
641	Étage 1 - Dégagement		395	Moulure de porte 7	Bois	Peinture	0,15	0,1	
642	Étage 1 - Dégagement		396	Porte 8	Bois	Peinture	0,20	0,1	
643	Étage 1 - Dégagement		396	Porte 8	Bois	Peinture	0,25	0,1	
644	Étage 1 - Dégagement		397	Dormant de porte 8	Bois	Peinture	0,38	0,1	
645	Étage 1 - Dégagement		397	Dormant de porte 8	Bois	Peinture	0,19	0,1	
646	Étage 1 - Dégagement		398	Moulure de porte 8	Bois	Peinture	0,18	0,1	
647	Étage 1 - Dégagement		398	Moulure de porte 8	Bois	Peinture	0,30	0,1	
648	Étage 1 - Dégagement		399	Porte 9	Bois	Peinture	0,23	0,1	
649	Étage 1 - Dégagement		399	Porte 9	Bois	Peinture	0,25	0,1	
650	Étage 1 - Dégagement		400	Dormant de porte 9	Bois	Peinture	0,19	0,1	
651	Étage 1 - Dégagement		400	Dormant de porte 9	Bois	Peinture	0,37	0,1	
652	Étage 1 - Dégagement		401	Moulure de porte 9	Bois	Peinture	0,20	0,1	
653	Étage 1 - Dégagement		401	Moulure de porte 9	Bois	Peinture	0,04	0,1	
654	Étage 1 - Dégagement		402	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,03	0,1	
655	Étage 1 - Dégagement		402	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,28	0,1	
656	Étage 1 - Dégagement		403	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,20	0,1	
657	Étage 1 - Dégagement		403	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,35	0,1	
658	Étage 1 - Dégagement		404	Embrasure fenêtre 1	Bois	Peinture	0,28	0,1	
659	Étage 1 - Dégagement		404	Embrasure fenêtre 1	Bois	Peinture	0,21	0,1	
660	Étage 1 - Dégagement		405	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,31	0,1	
661	Étage 1 - Dégagement		405	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,39	0,1	
662	Étage 1 - Dégagement		406	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,26	0,1	
663	Étage 1 - Dégagement		406	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,26	0,1	
664	Étage 1 - Dégagement		407	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,16	0,1	
665	Étage 1 - Dégagement		407	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,16	0,1	
666	Étage 1 - Dégagement		408	Embrasure fenêtre 2	Bois	Peinture	0,37	0,1	
667	Étage 1 - Dégagement		408	Embrasure fenêtre 2	Bois	Peinture	0,04	0,1	
668	Étage 1 - Dégagement		409	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,14	0,1	
669	Étage 1 - Dégagement		409	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,35	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
670	Étage 1 - Dégagement		410	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	0,10	0,1	
671	Étage 1 - Dégagement		410	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	0,34	0,1	
672	Étage 1 - Dégagement		411	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	0,13	0,1	
673	Étage 1 - Dégagement		411	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	0,26	0,1	
674	Étage 1 - Dégagement		412	Embrasure fenêtre 3	Bois	Peinture	0,35	0,1	
675	Étage 1 - Dégagement		412	Embrasure fenêtre 3	Bois	Peinture	0,26	0,1	
676	Étage 1 - Dégagement		413	Allège fenêtre 3	Bois	Peinture	0,25	0,1	
677	Étage 1 - Dégagement		413	Allège fenêtre 3	Bois	Peinture	0,20	0,1	
678	Étage 1 - Dégagement		414	Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	0,34	0,1	
679	Étage 1 - Dégagement		414	Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	0,31	0,1	
680	Étage 1 - Dégagement		415	Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	0,10	0,1	
681	Étage 1 - Dégagement		415	Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	0,36	0,1	
682	Étage 1 - Dégagement		416	Embrasure fenêtre 4	Bois	Peinture	0,05	0,1	
683	Étage 1 - Dégagement		416	Embrasure fenêtre 4	Bois	Peinture	0,10	0,1	
684	Étage 1 - Dégagement		417	Allège fenêtre 4	Bois	Peinture	0,07	0,1	
685	Étage 1 - Dégagement		417	Allège fenêtre 4	Bois	Peinture	0,16	0,1	
686	Étage 1 - Dégagement		418	Fenêtre 5 intérieure	Bois	Peinture	0,28	0,1	
687	Étage 1 - Dégagement		418	Fenêtre 5 intérieure	Bois	Peinture	0,29	0,1	
688	Étage 1 - Dégagement		419	Fenêtre 5 extérieure	Bois	Peinture	0,06	0,1	
689	Étage 1 - Dégagement		419	Fenêtre 5 extérieure	Bois	Peinture	0,07	0,1	
690	Étage 2 - Pièce 1		420	Sol	Parquet flottant	Plastique (lino)	0,14	0,1	
691	Étage 2 - Pièce 1		420	Sol	Parquet flottant	Plastique (lino)	0,32	0,1	
692	Étage 2 - Pièce 1		421	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,18	0,1	
693	Étage 2 - Pièce 1		421	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,40	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 1		422	Plafond	Aluminium		NM		Absence de revêtement
694	Étage 2 - Pièce 1		423	Plinthes	Bois	Peinture	0,13	0,1	
695	Étage 2 - Pièce 1		423	Plinthes	Bois	Peinture	0,37	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 1		424	Mur	Placoplâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
696	Étage 2 - Pièce 1		425	Mur	Placoplâtre	Liège	0,03	0,1	
697	Étage 2 - Pièce 1		425	Mur	Placoplâtre	Liège	0,17	0,1	
698	Étage 2 - Pièce 1		426	Main courante	Bois	Vernis	0,23	0,1	
699	Étage 2 - Pièce 1		426	Main courante	Bois	Vernis	0,15	0,1	
700	Étage 2 - Pièce 1		427	Tuyau	Métal	Peinture	0,39	0,1	
701	Étage 2 - Pièce 1		427	Tuyau	Métal	Peinture	0,36	0,1	
702	Étage 2 - Pièce 1		428	Porte 1	Bois	Peinture	0,36	0,1	
703	Étage 2 - Pièce 1		428	Porte 1	Bois	Peinture	0,35	0,1	
704	Étage 2 - Pièce 1		429	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,39	0,1	
705	Étage 2 - Pièce 1		429	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,27	0,1	
706	Étage 2 - Pièce 1		430	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,22	0,1	
707	Étage 2 - Pièce 1		430	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,27	0,1	
708	Étage 2 - Pièce 1		431	Porte 2	Bois	Peinture	0,11	0,1	
709	Étage 2 - Pièce 1		431	Porte 2	Bois	Peinture	0,31	0,1	



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
710	Étage 2 - Pièce 1		432	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,20	0,1	
711	Étage 2 - Pièce 1		432	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,32	0,1	
712	Étage 2 - Pièce 1		433	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,35	0,1	
713	Étage 2 - Pièce 1		433	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,37	0,1	
714	Étage 2 - Pièce 1		434	Porte 3	Bois	Peinture	0,31	0,1	
715	Étage 2 - Pièce 1		434	Porte 3	Bois	Peinture	0,11	0,1	
716	Étage 2 - Pièce 1		435	Moulure porte 3	Bois	Peinture	0,33	0,1	
717	Étage 2 - Pièce 1		435	Moulure porte 3	Bois	Peinture	0,17	0,1	
718	Étage 2 - Pièce 1		436	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,05	0,1	
719	Étage 2 - Pièce 1		436	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,01	0,1	
720	Étage 2 - Pièce 2		437	Sol	Parquet flottant	Plastique (lino)	0,32	0,1	
721	Étage 2 - Pièce 2		437	Sol	Parquet flottant	Plastique (lino)	0,08	0,1	
722	Étage 2 - Pièce 2		438	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,01	0,1	
723	Étage 2 - Pièce 2		438	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,33	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 2		439	Plafond	Aluminium		NM		Absence de revêtement
724	Étage 2 - Pièce 2		440	Plinthes	Bois	Peinture	0,05	0,1	
725	Étage 2 - Pièce 2		440	Plinthes	Bois	Peinture	0,12	0,1	
726	Étage 2 - Pièce 2		441	Plinthes	Bois	Vernis	0,38	0,1	
727	Étage 2 - Pièce 2		441	Plinthes	Bois	Vernis	0,38	0,1	
728	Étage 2 - Pièce 2		442	Mur	Placoplâtre	Liège	0,29	0,1	
729	Étage 2 - Pièce 2		442	Mur	Placoplâtre	Liège	0,18	0,1	
730	Étage 2 - Pièce 2		443	Tuyau	Métal	Peinture	0,39	0,1	
731	Étage 2 - Pièce 2		443	Tuyau	Métal	Peinture	0,16	0,1	
732	Étage 2 - Pièce 2		444	Porte 1	Bois	Peinture	0,26	0,1	
733	Étage 2 - Pièce 2		444	Porte 1	Bois	Peinture	0,37	0,1	
734	Étage 2 - Pièce 2		445	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,23	0,1	
735	Étage 2 - Pièce 2		445	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,36	0,1	
736	Étage 2 - Pièce 2		446	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,25	0,1	
737	Étage 2 - Pièce 2		446	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,28	0,1	
738	Étage 2 - Pièce 2		447	Porte 2	Bois	Peinture	0,09	0,1	
739	Étage 2 - Pièce 2		447	Porte 2	Bois	Peinture	0,39	0,1	
740	Étage 2 - Pièce 2		448	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,37	0,1	
741	Étage 2 - Pièce 2		448	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,32	0,1	
742	Étage 2 - Pièce 2		449	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,07	0,1	
743	Étage 2 - Pièce 2		449	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,05	0,1	
744	Étage 2 - Pièce 2		450	Porte 3	Bois	Peinture	0,22	0,1	
745	Étage 2 - Pièce 2		450	Porte 3	Bois	Peinture	0,38	0,1	
746	Étage 2 - Pièce 2		451	Moulure porte 3	Bois	Peinture	0,18	0,1	
747	Étage 2 - Pièce 2		451	Moulure porte 3	Bois	Peinture	0,22	0,1	
748	Étage 2 - Pièce 2		452	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,19	0,1	
749	Étage 2 - Pièce 2		452	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,28	0,1	
750	Étage 2 - Pièce 2		453	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,30	0,1	
751	Étage 2 - Pièce 2		453	Fenêtre 1 intérieure	Bois	Peinture	0,80	0,1	
752	Étage 2 - Pièce 2		454	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,19	0,1	



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
753	Étage 2 - Pièce 2		454	Fenêtre 1 extérieure	Bois	Peinture	0,20	0,1	
754	Étage 2 - Pièce 2		455	Embrasure fenêtre 1	Placoplâtre	Peinture	0,27	0,1	
755	Étage 2 - Pièce 2		455	Embrasure fenêtre 1	Placoplâtre	Peinture	0,34	0,1	
756	Étage 2 - Pièce 2		456	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,30	0,1	
757	Étage 2 - Pièce 2		456	Allège fenêtre 1	Bois	Peinture	0,13	0,1	
758	Étage 2 - Pièce 2		457	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,25	0,1	
759	Étage 2 - Pièce 2		457	Fenêtre 2 intérieure	Bois	Peinture	0,39	0,1	
760	Étage 2 - Pièce 2		458	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,15	0,1	
761	Étage 2 - Pièce 2		458	Fenêtre 2 extérieure	Bois	Peinture	0,30	0,1	
762	Étage 2 - Pièce 2		459	Embrasure fenêtre 2	Placoplâtre	Peinture	0,25	0,1	
763	Étage 2 - Pièce 2		459	Embrasure fenêtre 2	Placoplâtre	Peinture	0,17	0,1	
764	Étage 2 - Pièce 2		460	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,02	0,1	
765	Étage 2 - Pièce 2		460	Allège fenêtre 2	Bois	Peinture	0,09	0,1	
766	Étage 2 - Pièce 2		461	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	0,09	0,1	
767	Étage 2 - Pièce 2		461	Fenêtre 3 intérieure	Bois	Peinture	0,08	0,1	
768	Étage 2 - Pièce 2		462	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	0,12	0,1	
769	Étage 2 - Pièce 2		462	Fenêtre 3 extérieure	Bois	Peinture	0,40	0,1	
770	Étage 2 - Pièce 2		463	Embrasure fenêtre 3	Placoplâtre	Peinture	0,34	0,1	
771	Étage 2 - Pièce 2		463	Embrasure fenêtre 3	Placoplâtre	Peinture	0,40	0,1	
772	Étage 2 - Pièce 2		464	Allège fenêtre 3	Bois	Peinture	0,24	0,1	
773	Étage 2 - Pièce 2		464	Allège fenêtre 3	Bois	Peinture	0,33	0,1	
774	Étage 2 - Pièce 2		465	Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	0,33	0,1	
775	Étage 2 - Pièce 2		465	Fenêtre 4 intérieure	Bois	Peinture	0,06	0,1	
776	Étage 2 - Pièce 2		466	Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	0,09	0,1	
777	Étage 2 - Pièce 2		466	Fenêtre 4 extérieure	Bois	Peinture	0,11	0,1	
778	Étage 2 - Pièce 2		467	Embrasure fenêtre 4	Placoplâtre	Peinture	0,04	0,1	
779	Étage 2 - Pièce 2		467	Embrasure fenêtre 4	Placoplâtre	Peinture	0,23	0,1	
780	Étage 2 - Pièce 2		468	Allège fenêtre 4	Bois	Peinture	0,35	0,1	
781	Étage 2 - Pièce 2		468	Allège fenêtre 4	Bois	Peinture	0,29	0,1	
782	Étage 2 - Pièce 2		469	Fenêtre 5 intérieure	Bois	Peinture	0,17	0,1	
783	Étage 2 - Pièce 2		469	Fenêtre 5 intérieure	Bois	Peinture	0,03	0,1	
784	Étage 2 - Pièce 2		470	Fenêtre 5 extérieure	Bois	Peinture	0,05	0,1	
785	Étage 2 - Pièce 2		470	Fenêtre 5 extérieure	Bois	Peinture	0,21	0,1	
786	Étage 2 - Pièce 2		471	Embrasure fenêtre 5	Placoplâtre	Peinture	0,03	0,1	
787	Étage 2 - Pièce 2		471	Embrasure fenêtre 5	Placoplâtre	Peinture	0,06	0,1	
788	Étage 2 - Pièce 2		472	Allège fenêtre 5	Bois	Peinture	0,17	0,1	
789	Étage 2 - Pièce 2		472	Allège fenêtre 5	Bois	Peinture	0,25	0,1	
-	Étage 2 - Palier		473	Sol	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
790	Étage 2 - Palier		474	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,01	0,1	
791	Étage 2 - Palier		474	Mur	Placoplâtre	Peinture	0,11	0,1	
792	Étage 2 - Palier		475	Mur	Pierre	Enduit	0,02	0,1	
793	Étage 2 - Palier		475	Mur	Pierre	Enduit	0,31	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
-	Étage 2 - Palier		476	Fenêtre intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Palier		477	Fenêtre extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
794	Étage 2 - Palier		478	Porte 1	Bois	Peinture	0,12	0,1	
795	Étage 2 - Palier		478	Porte 1	Bois	Peinture	0,29	0,1	
796	Étage 2 - Palier		479	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,28	0,1	
797	Étage 2 - Palier		479	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,10	0,1	
798	Étage 2 - Palier		480	Porte 2	Bois	Peinture	0,35	0,1	
799	Étage 2 - Palier		480	Porte 2	Bois	Peinture	0,09	0,1	
800	Étage 2 - Palier		481	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,38	0,1	
801	Étage 2 - Palier		481	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,02	0,1	
802	Étage 2 - Palier		482	Plinthes	Bois	Peinture	0,21	0,1	
803	Étage 2 - Palier		482	Plinthes	Bois	Peinture	0,02	0,1	
-	Étage 2 - Palier		483	Plinthes	Bois	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
804	Étage 2 - Palier		484	Plafond	Plâtre	Peinture	0,10	0,1	
805	Étage 2 - Palier		484	Plafond	Plâtre	Peinture	0,06	0,1	
806	Étage 2 - Palier		485	Dormant de porte	Bois	Vernis	0,19	0,1	
807	Étage 2 - Palier		485	Dormant de porte	Bois	Vernis	0,17	0,1	
808	Étage 2 - Escalier		486	Escalier limon	Ciment	Peinture	0,34	0,1	
809	Étage 2 - Escalier		486	Escalier limon	Ciment	Peinture	0,12	0,1	
-	Étage 2 - Escalier		487	Marches	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Escalier		488	Contre-marches	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
810	Étage 2 - Escalier		489	Tuyau	Métal	Peinture	0,30	0,1	
811	Étage 2 - Escalier		489	Tuyau	Métal	Peinture	0,24	0,1	
812	Étage 2 - Escalier		490	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	17,00	0,1	
813	Étage 2 - Escalier		491	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,04	0,1	
814	Étage 2 - Escalier		491	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,15	0,1	
815	Étage 2 - Escalier		492	Support	Métal	Peinture	7,40	0,1	
-	Étage 2 - WC		493	Sol	Parquet	Carrelage	NM		Partie non visée par la réglementation
816	Étage 2 - WC		494	Mur	Plâtre	Peinture	0,29	0,1	
817	Étage 2 - WC		494	Mur	Plâtre	Peinture	0,07	0,1	
818	Étage 2 - WC		495	Plafond	Plâtre	Peinture	0,04	0,1	
819	Étage 2 - WC		495	Plafond	Plâtre	Peinture	0,26	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
-	Étage 2 - WC		496	Plinthes	Carrelage	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
820	Étage 2 - WC		497	Porte	Bois	Peinture	0,27	0,1	
821	Étage 2 - WC		497	Porte	Bois	Peinture	0,12	0,1	
822	Étage 2 - WC		498	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,28	0,1	
823	Étage 2 - WC		498	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,32	0,1	
824	Étage 2 - WC		499	Moulure porte	Bois	Peinture	0,38	0,1	
825	Étage 2 - WC		499	Moulure porte	Bois	Peinture	0,30	0,1	
-	Étage 2 - WC		500	Mur	Plâtre	Faïence	NM		Partie non visée par la réglementation
826	Étage 2 - WC		501	Tuyau	Métal	Peinture	0,15	0,1	
827	Étage 2 - WC		501	Tuyau	Métal	Peinture	0,21	0,1	
828	Étage 2 - WC		502	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,22	0,1	
829	Étage 2 - WC		502	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,20	0,1	
830	Étage 2 - WC		503	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,24	0,1	
831	Étage 2 - WC		503	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,03	0,1	
-	Étage 2 - Dégagement		504	Sol	Parquet	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Dégagement		505	Mur	Plâtre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Dégagement		506	Plafond	Plâtre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
832	Étage 2 - Dégagement		507	Plinthes	Bois	Vernis	0,08	0,1	
833	Étage 2 - Dégagement		507	Plinthes	Bois	Vernis	0,13	0,1	
834	Étage 2 - Dégagement		508	Porte 1	Bois	Peinture	0,36	0,1	
835	Étage 2 - Dégagement		508	Porte 1	Bois	Peinture	0,07	0,1	
836	Étage 2 - Dégagement		509	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,06	0,1	
837	Étage 2 - Dégagement		509	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,18	0,1	
838	Étage 2 - Dégagement		510	Moulure de porte 1	Bois	Peinture	0,21	0,1	
839	Étage 2 - Dégagement		510	Moulure de porte 1	Bois	Peinture	0,23	0,1	
840	Étage 2 - Dégagement		511	Porte 2	Bois	Peinture	0,17	0,1	
841	Étage 2 - Dégagement		511	Porte 2	Bois	Peinture	0,35	0,1	
842	Étage 2 - Dégagement		512	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,08	0,1	
843	Étage 2 - Dégagement		512	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,02	0,1	
844	Étage 2 - Dégagement		513	Moulure de porte 2	Bois	Peinture	0,29	0,1	
845	Étage 2 - Dégagement		513	Moulure de porte 2	Bois	Peinture	0,16	0,1	
846	Étage 2 - Dégagement		514	Porte 3	Bois	Peinture	0,18	0,1	
847	Étage 2 - Dégagement		514	Porte 3	Bois	Peinture	0,33	0,1	
848	Étage 2 - Dégagement		515	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,15	0,1	
849	Étage 2 - Dégagement		515	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,19	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
850	Étage 2 - Dégagement		516	Moulure de porte 3	Bois	Peinture	0,29	0,1	
851	Étage 2 - Dégagement		516	Moulure de porte 3	Bois	Peinture	0,27	0,1	
852	Étage 2 - Dégagement		517	Porte 4	Bois	Peinture	0,14	0,1	
853	Étage 2 - Dégagement		517	Porte 4	Bois	Peinture	0,24	0,1	
854	Étage 2 - Dégagement		518	Dormant de porte 4	Bois	Vernis	0,04	0,1	
855	Étage 2 - Dégagement		518	Dormant de porte 4	Bois	Vernis	0,04	0,1	
856	Étage 2 - Dégagement		519	Moulure de porte 4	Bois	Vernis	0,24	0,1	
857	Étage 2 - Dégagement		519	Moulure de porte 4	Bois	Vernis	0,31	0,1	
858	Étage 2 - Dégagement		520	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,01	0,1	
859	Étage 2 - Dégagement		520	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,22	0,1	
860	Étage 2 - Dégagement		521	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,37	0,1	
861	Étage 2 - Dégagement		521	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,21	0,1	
862	Étage 2 - Pièce 3		522	Sol	Parquet	Moquette collée	0,40	0,1	
863	Étage 2 - Pièce 3		522	Sol	Parquet	Moquette collée	0,14	0,1	
864	Étage 2 - Pièce 3		523	Mur	Plâtre	Papier peint	0,33	0,1	
865	Étage 2 - Pièce 3		523	Mur	Plâtre	Papier peint	0,14	0,1	
866	Étage 2 - Pièce 3		524	Plafond	Plâtre	Peinture	0,23	0,1	
867	Étage 2 - Pièce 3		524	Plafond	Plâtre	Peinture	0,18	0,1	
868	Étage 2 - Pièce 3		525	Plinthes	Bois	Peinture	0,32	0,1	
869	Étage 2 - Pièce 3		525	Plinthes	Bois	Peinture	0,19	0,1	
870	Étage 2 - Pièce 3		526	Tuyau	Métal	Peinture	0,36	0,1	
871	Étage 2 - Pièce 3		526	Tuyau	Métal	Peinture	0,24	0,1	
872	Étage 2 - Pièce 3		527	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	0,32	0,1	
873	Étage 2 - Pièce 3		527	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	17,00	0,1	
874	Étage 2 - Pièce 3		528	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,34	0,1	
875	Étage 2 - Pièce 3		528	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	0,03	0,1	
876	Étage 2 - Pièce 3		529	Embrasure fenêtre	Plâtre	Peinture	0,16	0,1	
877	Étage 2 - Pièce 3		529	Embrasure fenêtre	Plâtre	Peinture	0,27	0,1	
878	Étage 2 - Pièce 3		530	Porte	Bois	Peinture	0,33	0,1	
879	Étage 2 - Pièce 3		530	Porte	Bois	Peinture	0,34	0,1	
880	Étage 2 - Pièce 3		531	Moulure porte	Bois	Peinture	0,02	0,1	
881	Étage 2 - Pièce 3		531	Moulure porte	Bois	Peinture	0,20	0,1	
882	Étage 2 - Pièce 3		532	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,16	0,1	
883	Étage 2 - Pièce 3		532	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,38	0,1	
-	Étage 2 - Cheminée 1		533	Sol	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
884	Étage 2 - Cheminée 1		534	Mur	Plâtre	Peinture	0,39	0,1	
885	Étage 2 - Cheminée 1		534	Mur	Plâtre	Peinture	0,25	0,1	
886	Étage 2 - Cheminée 1		535	Mur	Bois	Peinture	0,30	0,1	
887	Étage 2 - Cheminée 1		535	Mur	Bois	Peinture	0,05	0,1	
-	Étage 2 - Cheminée 2		536	Sol	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
888	Étage 2 - Cheminée 2		537	Mur	Pierre	Peinture	0,11	0,1	



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
889	Étage 2 - Cheminée 2		537	Mur	Pierre	Peinture	0,03	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 4		538	Sol	Parquet	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		539	Mur	Plâtre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		540	Plafond	Plâtre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
890	Étage 2 - Pièce 4		541	Plinthes	Bois	Peinture	0,27	0,1	
891	Étage 2 - Pièce 4		541	Plinthes	Bois	Peinture	0,23	0,1	
892	Étage 2 - Pièce 4		542	Chambranle	Bois	Peinture	17,00	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 4		543	Plafond	Bois	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		544	Fenêtre 1 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		545	Fenêtre 1 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		546	Embrasure fenêtre 1	-	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		547	Fenêtre 2 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		548	Fenêtre 2 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		549	Embrasure fenêtre 2	-	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		550	Fenêtre 3 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		551	Fenêtre 3 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		552	Embrasure fenêtre 3	-	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		553	Fenêtre 4 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
-	Étage 2 - Pièce 4		554	Fenêtre 4 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		555	Embrasure fenêtre 4	-	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		556	Fenêtre 5 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		557	Fenêtre 5 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		558	Embrasure fenêtre 5	-	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		559	Fenêtre 6 intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		560	Fenêtre 6 extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 4		561	Embrasure fenêtre 6	-	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
893	Étage 2 - Pièce 4		562	Porte 1	Bois	Peinture	0,26	0,1	
894	Étage 2 - Pièce 4		562	Porte 1	Bois	Peinture	0,15	0,1	
895	Étage 2 - Pièce 4		563	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,20	0,1	
896	Étage 2 - Pièce 4		563	Dormant de porte 1	Bois	Peinture	0,25	0,1	
897	Étage 2 - Pièce 4		564	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,38	0,1	
898	Étage 2 - Pièce 4		564	Moulure porte 1	Bois	Peinture	0,19	0,1	
899	Étage 2 - Pièce 4		565	Porte 2	Bois	Peinture	0,18	0,1	
900	Étage 2 - Pièce 4		565	Porte 2	Bois	Peinture	0,30	0,1	
901	Étage 2 - Pièce 4		566	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,23	0,1	
902	Étage 2 - Pièce 4		566	Dormant de porte 2	Bois	Peinture	0,25	0,1	
903	Étage 2 - Pièce 4		567	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,19	0,1	
904	Étage 2 - Pièce 4		567	Moulure porte 2	Bois	Peinture	0,37	0,1	
905	Étage 2 - Pièce 4		568	Porte 3	Bois	Peinture	0,20	0,1	
906	Étage 2 - Pièce 4		568	Porte 3	Bois	Peinture	0,04	0,1	
907	Étage 2 - Pièce 4		569	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,03	0,1	
908	Étage 2 - Pièce 4		569	Dormant de porte 3	Bois	Peinture	0,28	0,1	
909	Étage 2 - Pièce 4		570	Moulure porte 3	Bois	Peinture	0,20	0,1	
910	Étage 2 - Pièce 4		570	Moulure porte 3	Bois	Peinture	0,35	0,1	
911	Étage 2 - Pièce 4		571	Porte 4	Bois	Peinture	0,28	0,1	
912	Étage 2 - Pièce 4		571	Porte 4	Bois	Peinture	0,21	0,1	
913	Étage 2 - Pièce 4		572	Dormant de porte 4	Bois	Peinture	0,31	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
914	Étage 2 - Pièce 4		572	Dormant de porte 4	Bois	Peinture	0,39	0,1	
915	Étage 2 - Pièce 4		573	Moulure porte 4	Bois	Peinture	0,26	0,1	
916	Étage 2 - Pièce 4		573	Moulure porte 4	Bois	Peinture	0,26	0,1	
917	Étage 2 - Pièce 4		574	Porte 5	Bois	Peinture	0,16	0,1	
918	Étage 2 - Pièce 4		574	Porte 5	Bois	Peinture	0,16	0,1	
919	Étage 2 - Pièce 4		575	Dormant de porte 5	Bois	Peinture	0,37	0,1	
920	Étage 2 - Pièce 4		575	Dormant de porte 5	Bois	Peinture	0,04	0,1	
921	Étage 2 - Pièce 4		576	Moulure porte 5	Bois	Peinture	0,14	0,1	
922	Étage 2 - Pièce 4		576	Moulure porte 5	Bois	Peinture	0,35	0,1	
923	Étage 2 - Pièce 4		577	Dormant de porte 6	Bois	Peinture	0,10	0,1	
924	Étage 2 - Pièce 4		577	Dormant de porte 6	Bois	Peinture	0,34	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 5		578	Sol	Parquet flottant	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 5		579	Mur	Plâtre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
925	Étage 2 - Pièce 5		580	Plafond	Plâtre	Peinture	0,13	0,1	
926	Étage 2 - Pièce 5		580	Plafond	Plâtre	Peinture	0,26	0,1	
927	Étage 2 - Pièce 5		581	Plinthes	Bois	Peinture	0,35	0,1	
928	Étage 2 - Pièce 5		581	Plinthes	Bois	Peinture	0,26	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 5		582	Fenêtre intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 5		583	Fenêtre extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
929	Étage 2 - Pièce 5		584	Chambranle	Bois	Peinture	17,00	0,1	
930	Étage 2 - Pièce 5		585	Porte	Bois	Peinture	0,34	0,1	
931	Étage 2 - Pièce 5		585	Porte	Bois	Peinture	0,31	0,1	
932	Étage 2 - Pièce 5		586	Moulure porte	Bois	Peinture	0,10	0,1	
933	Étage 2 - Pièce 5		586	Moulure porte	Bois	Peinture	0,36	0,1	
934	Étage 2 - Pièce 5		587	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,05	0,1	
935	Étage 2 - Pièce 5		587	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,10	0,1	
936	Étage 2 - Pièce 5		588	Tuyau	Métal	Peinture	0,07	0,1	
937	Étage 2 - Pièce 5		588	Tuyau	Métal	Peinture	0,16	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 6		589	Sol	Parquet flottant	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 6		590	Mur	Plâtre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
938	Étage 2 - Pièce 6		591	Plafond	Plâtre	Peinture	0,28	0,1	
939	Étage 2 - Pièce 6		591	Plafond	Plâtre	Peinture	0,29	0,1	
940	Étage 2 - Pièce 6		592	Plinthes	Bois	Peinture	0,06	0,1	

N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
941	Étage 2 - Pièce 6		592	Plinthes	Bois	Peinture	0,07	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 6		593	Fenêtre intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 6		594	Fenêtre extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
942	Étage 2 - Pièce 6		595	Chambranle	Bois	Peinture	19,00	0,1	
943	Étage 2 - Pièce 6		596	Porte	Bois	Peinture	0,18	0,1	
944	Étage 2 - Pièce 6		596	Porte	Bois	Peinture	0,40	0,1	
945	Étage 2 - Pièce 6		597	Moulure porte	Bois	Peinture	0,13	0,1	
946	Étage 2 - Pièce 6		597	Moulure porte	Bois	Peinture	0,37	0,1	
947	Étage 2 - Pièce 6		598	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,03	0,1	
948	Étage 2 - Pièce 6		598	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,17	0,1	
949	Étage 2 - Pièce 6		599	Tuyau	Métal	Peinture	0,23	0,1	
950	Étage 2 - Pièce 6		599	Tuyau	Métal	Peinture	0,15	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 7		600	Sol	Parquet flottant	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 7		601	Mur	Plâtre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
951	Étage 2 - Pièce 7		602	Plafond	Plâtre	Peinture	0,39	0,1	
952	Étage 2 - Pièce 7		602	Plafond	Plâtre	Peinture	0,36	0,1	
953	Étage 2 - Pièce 7		603	Plinthes	Bois	Peinture	0,36	0,1	
954	Étage 2 - Pièce 7		603	Plinthes	Bois	Peinture	0,35	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 7		604	Fenêtre intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 7		605	Fenêtre extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
955	Étage 2 - Pièce 7		606	Porte	Bois	Peinture	0,39	0,1	
956	Étage 2 - Pièce 7		606	Porte	Bois	Peinture	0,27	0,1	
957	Étage 2 - Pièce 7		607	Moulure porte	Bois	Peinture	0,22	0,1	
958	Étage 2 - Pièce 7		607	Moulure porte	Bois	Peinture	0,27	0,1	
959	Étage 2 - Pièce 7		608	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,11	0,1	
960	Étage 2 - Pièce 7		608	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,31	0,1	
961	Étage 2 - Pièce 7		609	Tuyau	Métal	Peinture	0,20	0,1	
962	Étage 2 - Pièce 7		609	Tuyau	Métal	Peinture	0,32	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 8		610	Sol	Parquet flottant	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
-	Étage 2 - Pièce 8		611	Mur	Plâtre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
963	Étage 2 - Pièce 8		612	Plafond	Plâtre	Peinture	0,35	0,1	
964	Étage 2 - Pièce 8		612	Plafond	Plâtre	Peinture	0,37	0,1	
965	Étage 2 - Pièce 8		613	Plinthes	Bois	Peinture	0,31	0,1	
966	Étage 2 - Pièce 8		613	Plinthes	Bois	Peinture	0,11	0,1	
-	Étage 2 - Pièce 8		614	Fenêtre intérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Étage 2 - Pièce 8		615	Fenêtre extérieure	PVC	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
967	Étage 2 - Pièce 8		616	Moulure porte	Bois	Peinture	0,33	0,1	
968	Étage 2 - Pièce 8		616	Moulure porte	Bois	Peinture	0,17	0,1	
969	Étage 2 - Pièce 8		617	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,05	0,1	
970	Étage 2 - Pièce 8		617	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,01	0,1	
971	Étage 2 - Pièce 8		618	Tuyau	Métal	Peinture	0,32	0,1	
972	Étage 2 - Pièce 8		618	Tuyau	Métal	Peinture	0,08	0,1	
-	Combles - Grenier		619	Sol	Parquet	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		620	Mur	Pierre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		621	Mur	Plâtre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		622	Plafond	Bois	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		623	Charpente	Bois	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
973	Combles - Grenier		624	Cuve	Métal	Peinture	0,01	0,1	
974	Combles - Grenier		624	Cuve	Métal	Peinture	0,33	0,1	
-	Combles - Grenier		625	Fenêtre 1 intérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		626	Fenêtre 1 extérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		627	Fenêtre 2 intérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation



N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
-	Combles - Grenier		628	Fenêtre 2 extérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		629	Fenêtre 3 intérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		630	Fenêtre 3 extérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		631	Fenêtre 4 intérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		632	Fenêtre 4 extérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		633	Fenêtre 5 intérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		634	Fenêtre 5 extérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		635	Fenêtre 6 intérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		636	Fenêtre 6 extérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		637	Fenêtre 7 intérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		638	Fenêtre 7 extérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		639	Fenêtre 8 intérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	Combles - Grenier		640	Fenêtre 8 extérieure	Métal	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
975	Combles - Grenier		641	Fenêtre 9 intérieure	Bois	Peinture	0,05	0,1	
976	Combles - Grenier		641	Fenêtre 9 intérieure	Bois	Peinture	0,12	0,1	
977	Combles - Grenier		642	Fenêtre 9 extérieure	Bois	Peinture	0,38	0,1	
978	Combles - Grenier		642	Fenêtre 9 extérieure	Bois	Peinture	0,38	0,1	
979	Combles - Grenier		643	Fenêtre 10 intérieure	Bois	Peinture	0,29	0,1	
980	Combles - Grenier		643	Fenêtre 10 intérieure	Bois	Peinture	0,18	0,1	
981	Combles - Grenier		644	Fenêtre 10 extérieure	Bois	Peinture	0,39	0,1	



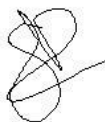
N°	Localisation	Zone	N° UD	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm ²)	Marge d'erreur	Observations
982	Combles - Grenier		644	Fenêtre 10 extérieure	Bois	Peinture	0,16	0,1	
983	Combles - Grenier		645	Fenêtre 11 intérieure	Bois	Peinture	0,26	0,1	
984	Combles - Grenier		645	Fenêtre 11 intérieure	Bois	Peinture	0,37	0,1	
985	Combles - Grenier		646	Fenêtre 11 extérieure	Bois	Peinture	0,23	0,1	
986	Combles - Grenier		646	Fenêtre 11 extérieure	Bois	Peinture	0,36	0,1	
-	Combles - Grenier		647	Garde corps	Bois	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
987	Extérieur - Parking		648	Portail	Métal	Peinture	0,25	0,1	
988	Extérieur - Parking		648	Portail	Métal	Peinture	0,28	0,1	
989	Extérieur - Parking		649	Porte	Bois	Peinture	0,09	0,1	
990	Extérieur - Parking		649	Porte	Bois	Peinture	0,39	0,1	
991	Extérieur - Parking		650	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,37	0,1	
992	Extérieur - Parking		650	Dormant de porte	Bois	Peinture	0,32	0,1	
-	RDC - Chaufferie		651	Sol	Béton	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Chaufferie		652	Mur	Béton	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
-	RDC - Chaufferie		653	Plafond	Plâtre	Brut	NM		Partie non visée par la réglementation
993	RDC - Chaufferie		654	Chaudière	Métal	Peinture	0,25	0,1	
994	RDC - Chaufferie		654	Chaudière	Métal	Peinture	0,22	0,1	
995	RDC - Chaufferie		655	Tuyau	Métal	Peinture	0,13	0,1	
996	RDC - Chaufferie		655	Tuyau	Métal	Peinture	0,28	0,1	
997	RDC - Chaufferie		656	Porte	Bois	Peinture	0,21	0,1	
998	RDC - Chaufferie		656	Porte	Bois	Peinture	0,14	0,1	
999	Étage 1 - Pièce 2		657	Porte	Bois	Peinture	9,60	0,1	

D. Commentaires et signature

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : **Aucun document n'a été remis**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : **Aucun accompagnateur**

Fait à **LE FOLGOET**, le **22/05/2025**
Par : **SISSAN David**



E. Méthodologie d'intervention

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux et des unités de diagnostic sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. Par ailleurs, pour les ensembles bâtis (plusieurs bâtiments construits à la même période) présentant des locaux similaires, un repérage par échantillonnage peut être envisagé. Le diagnostiqueur définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de diagnostic qui doivent faire l'objet d'un repérage.

Identification des locaux et des zones

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux concernés par la démolition. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux concernés par la démolition n'ont pas été visités, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités.

Il réalise un croquis lisible de l'ensemble des locaux concernés par la démolition et reporte sur le croquis la désignation de chaque local.

Identification des revêtements

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction. Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anticorrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.

Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.

D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Si le bâtiment à démolir comporte des faïences, le repérage est nécessaire.

Identification des matériaux

Les matériaux susceptibles de contenir du plomb doivent faire l'objet d'un repérage par le diagnostiqueur.

Choix des points de mesures

Toutes les unités de diagnostic impactées par la démolition font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

Dans tous les cas, les mesures seront réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte.

F. Notice d'information à remettre au donneur d'ordre

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine -t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers

- ❖ en travaillant sans protection,
- ❖ en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- ❖ en se rongant les ongles,
- ❖ en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- ❖ Exploiter le diagnostic plomb avant démolition pour construire le projet de démolition
- ❖ Remettre le diagnostic plomb avant démolition aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- ❖ Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenailage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage
- ❖ mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- ❖ Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- ❖ Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- ❖ Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- ❖ Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- ❖ Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,...) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- ❖ Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- ❖ Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - ✓ interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - ✓ rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - ✓ interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ✓ ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- ❖ des conseils dans le choix des protections,
- ❖ une aide à l'information et à la formation,
- ❖ une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
Tél 02 38 81 50 00
prev@carsat-centre.fr



OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
Tél 02 38 83 60 21
orleans@oppbtp.fr



RSI région Centre
www.rsi.fr/centre
Tél 08 20 20 96 26



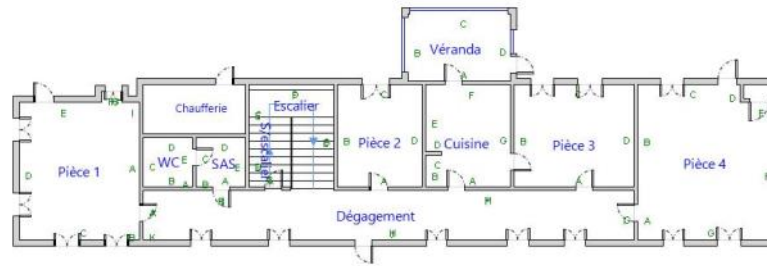
Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre :

www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

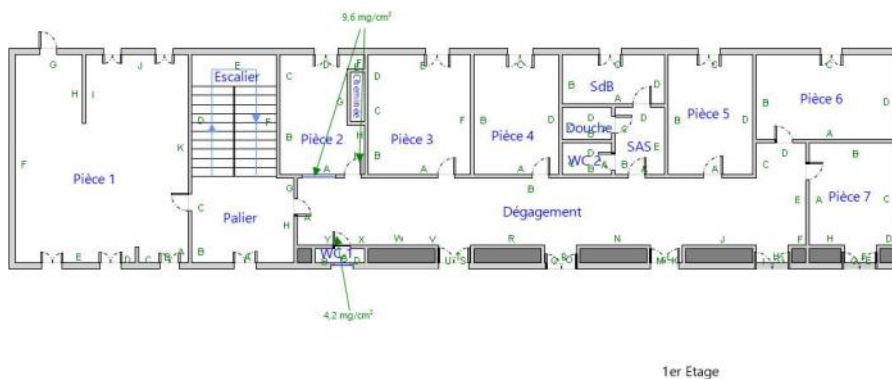
Des documents vous informent :

- ❖ le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- ❖ la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- ❖ Les guides de prévention :
 - ✓ Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)
 - ✓ Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)

G. Planches de repérage

Rez-de-chaussée

Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20250416_17-29055-1_BATIMENT_A_DAT**Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : BATIMENT A - COLBERT
PLACE DE L'EGLISE
29260 LE FOLGOETEtabli par : SISSAN David
Société : AED Groupe
Le : 22/05/2025Croquis 1 / 11
Version : V01
du : 22/05/2025

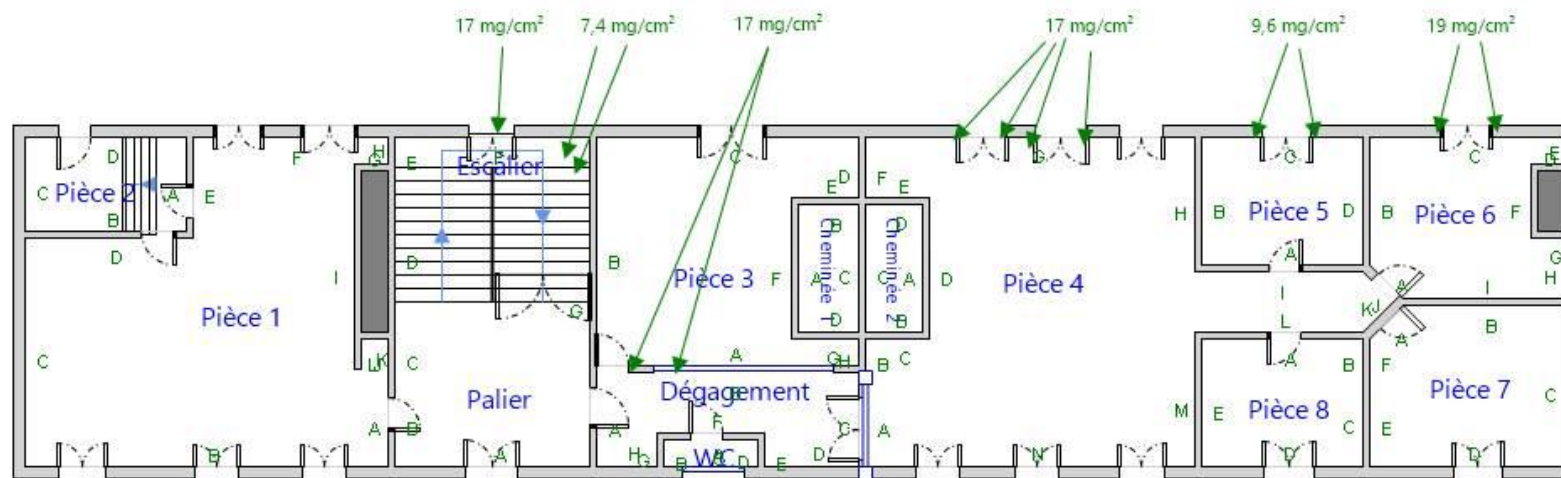


Annexe au rapport : EPFBR3_02_20250416_17-29055-1_BATIMENT_A_DAT

Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : BATIMENT A - COLBERT
PLACE DE L'EGLISE
29260 LE FOLGOETEtabli par : SISSAN David
Société : AED Groupe
Le : 22/05/2025

Croquis 2 / 11

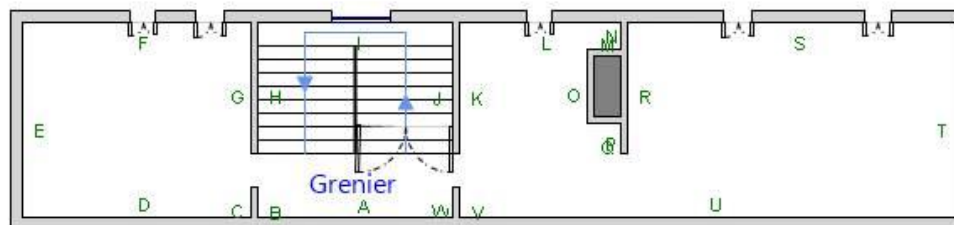
Version : V01
du : 22/05/2025



2ème Etage

Annexe au rapport : EPFBR3_02_20250416_17-29055-1_BATIMENT_A_DAT

Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : BATIMENT A - COLBERT
PLACE DE L'EGLISE
29260 LE FOLGOETEtabli par : SISSAN David
Société : AED Groupe
Le : 22/05/2025Croquis 3 / 11
Version : V01
du : 22/05/2025



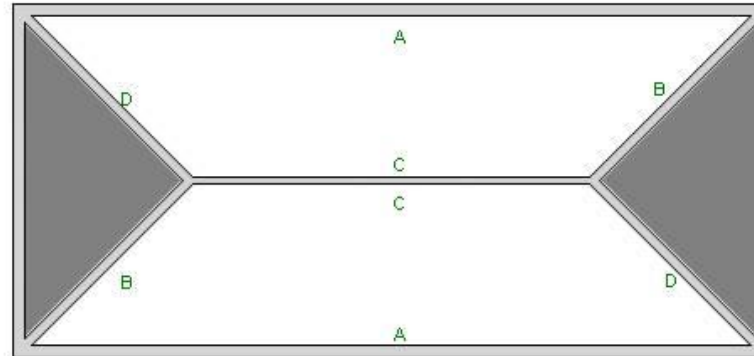
Combles

Annexe au rapport : EPFBR3_02_20250416_17-29055-1_BATIMENT_A_DAT

Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : BATIMENT A - COLBERT
PLACE DE L'EGLISE
29260 LE FOLGOETEtabli par : SISSAN David
Société : AED Groupe
Le : 22/05/2025

Croquis 4 / 11

Version : V01
du : 22/05/2025

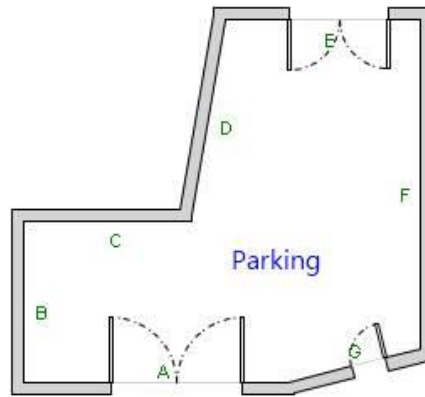


Toiture

Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20250416_17-29055-1_BATIMENT_A_DAT**Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : BATIMENT A - COLBERT
PLACE DE L'EGLISE
29260 LE FOLGOETEtabli par : SISSAN David
Société : AED Groupe
Le : 22/05/2025

Croquis 5 / 11

Version : V01
du : 22/05/2025

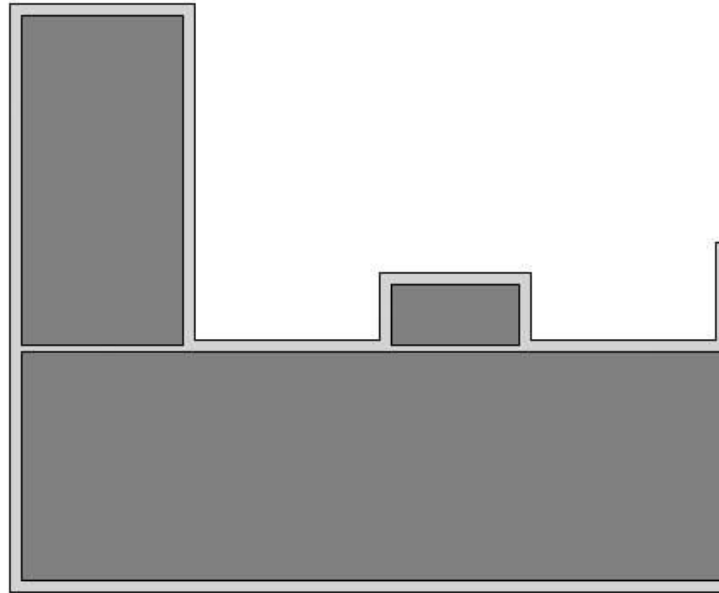


Parking

Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20250416_17-29055-1_BATIMENT_A_DAT**Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : BATIMENT A - COLBERT
PLACE DE L'EGLISE
29260 LE FOLGOETEtabli par : SISSAN David
Société : AED Groupe
Le : 22/05/2025

Croquis 6 / 11

Version : V01
du : 22/05/2025

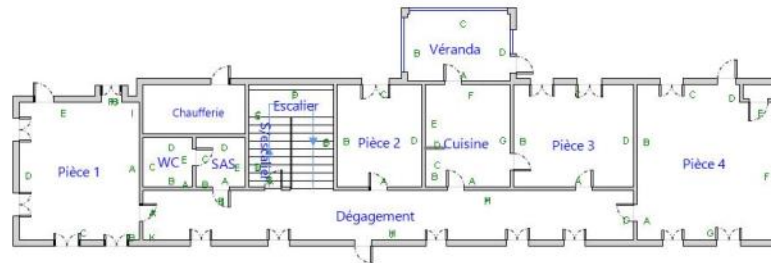


Extérieur façades

Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20250416_17-29055-1_BATIMENT_A_DAT**Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : BATIMENT A - COLBERT
PLACE DE L'EGLISE
29260 LE FOLGOETEtabli par : SISSAN David
Société : AED Groupe
Le : 22/05/2025

Croquis 7 / 11

Version : V01
du : 22/05/2025



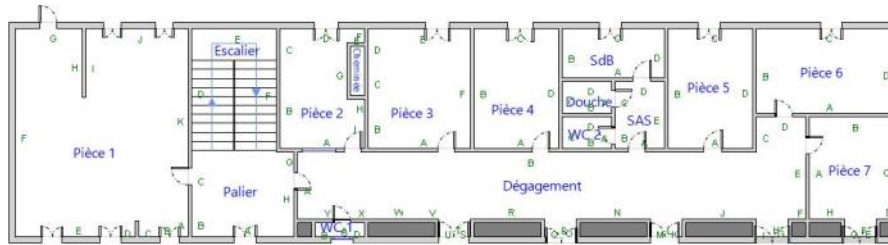
Rez-de-chaussée 2

Annexe au rapport : EPFBR3_02_20250416_17-29055-1_BATIMENT_A_DAT

Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : BATIMENT A - COLBERT
PLACE DE L'EGLISE
29260 LE FOLGOETEtabli par : SISSAN David
Société : AED Groupe
Le : 22/05/2025

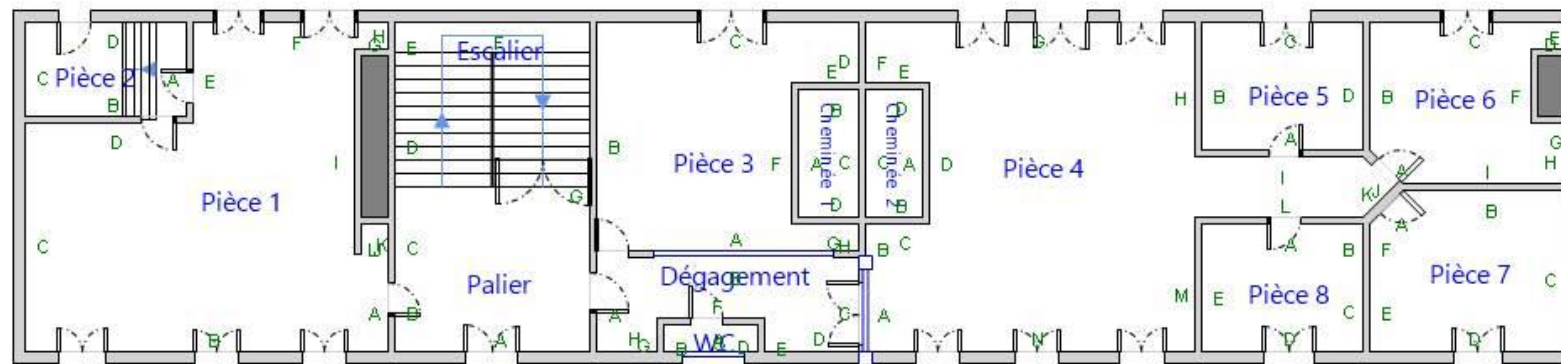
Croquis 8 / 11

Version : V01
du : 22/05/2025



1er Etage 2

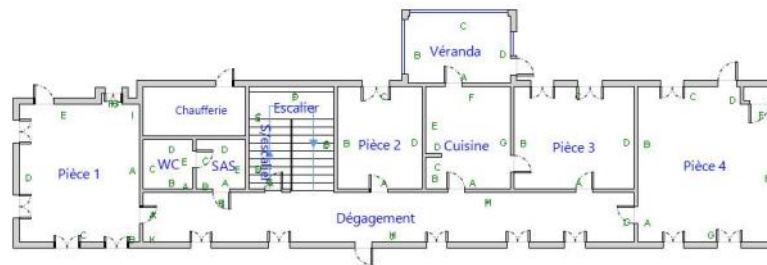
Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20250416_17-29055-1_BATIMENT_A_DAT**Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : BATIMENT A - COLBERT
PLACE DE L'EGLISE
29260 LE FOLGOETEtabli par : SISSAN David
Société : AED Groupe
Le : 22/05/2025Croquis 9 / 11
Version : V01
du : 22/05/2025



2ème Etage 2

Annexe au rapport : EPFBR3_02_20250416_17-29055-1_BATIMENT_A_DAT

Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : BATIMENT A - COLBERT
PLACE DE L'EGLISE
29260 LE FOLGOETEtabli par : SISSAN David
Société : AED Groupe
Le : 22/05/2025Croquis 10 / 11
Version : V01
du : 22/05/2025



Rez-de-chaussée 3

Annexe au rapport : **EPFBR3_02_20250416_17-29055-1_BATIMENT_A_DAT**Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : BATIMENT A - COLBERT
PLACE DE L'EGLISE
29260 LE FOLGOETEtabli par : SISSAN David
Société : AED Groupe
Le : 22/05/2025

Croquis 11 / 11

Version : V01
du : 22/05/2025



La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

SISSAN David
sous le numéro 19-2038

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- | | | | |
|-------------------------------------|---|----------------------------|-----------------------|
| ☒ | Amiante sans mention
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | Prise d'effet : 11/06/2020 | Validité : 10/06/2027 |
| ☒ | Amiante avec mention
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | Prise d'effet : 11/06/2020 | Validité : 10/06/2027 |
| ☒ | DPE individuel
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | Prise d'effet : 14/06/2022 | Validité : 13/06/2029 |
| ☒ | DPE Tous types de bâtiments
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | Prise d'effet : 14/06/2022 | Validité : 13/06/2029 |
| ☒ | Gaz
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | Prise d'effet : 03/01/2020 | Validité : 02/01/2027 |
| ☒ | CREP
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | Prise d'effet : 03/01/2020 | Validité : 02/01/2027 |
| ☒ | Termites Métropole
<i>Zone d'intervention : France métropolitaine</i>
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | Prise d'effet : 06/02/2020 | Validité : 05/02/2027 |
| ☒ | Electricité
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | Prise d'effet : 10/03/2020 | Validité : 09/03/2027 |
- 19-2038 - v2 - 14/06/2022

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr



Accréditation
n°4-0540
détailée disponible sur
www.cofrac.fr

ENR20 V10 du 02 décembre 2021



SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC FR

AGENT

EI- DE LA CHAPELLE, STONESTREET
18 GALERIE MARCHANDE
33370 TRESSES
Tél : 0557341313
Fax : 05 57 34 06 62
Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR
Portefeuille : 0033074244

Vos références :

Contrat n° 7627751904
Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC

Ainsi que :

AED Expertises
4 allée Pierre Gilles de Gennes
33700 Mérignac

AED Services
4 allée Pierre Gilles de Gennes
33700 Mérignac

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **27/12/2024**, garantissant sa responsabilité civile et professionnelle pour les activités suivantes :

CONSTATS ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE (DDT)

Etablissement des documents figurant dans la liste ci-après et exigés respectivement :

1/ En cas de vente d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1° à 7° de l'article L 271- 4 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

2/ En cas de location de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée

- Le constat de risque d'exposition au **plomb** prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de **l'amiante** prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- L'état relatif à la présence de **termites** dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de **gaz** prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état des **risques naturels, miniers et technologiques** prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article
- Le diagnostic de performance énergétique (**DPE**) prévu à l'article L. 134-1 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure **d'électricité** prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



- L'information sur la présence d'un risque de **mérule** prévu à l'article L133-9 du code de la Construction et de l'habitation

AUTRES PRESTATIONS

- Mesurages Loi Carrez et Loi Boutin
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et d'habitabilité – prêt à taux zéro (PTZ)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Etats des lieux locatifs « Loi SCELLIER »
- Diagnostics radon
- Diagnostics relatifs à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et champignons lignivores
- Diagnostics réglementaires d'accessibilité handicapés
- Etat des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif
- Rédaction des règlements de copropriété dont l'état descriptif de division (EDD)
- Calcul des tantièmes
- Contrôle de la sécurité de l'installation électrique
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition des bâtiments
- Diagnostic technique global (DTG)
- Recherche de fibres céramiques réfractaires (FCR)

DIAGNOSTICS ET RECHERCHE D'AMIANTE.

- Repérages prévus aux articles R1334-20, R 1334-21 R 1334-22 du Code de la Santé publique.
- Repérages et examens visuels avant travaux, avant démolitions dans les différents types d'établissements (tels ERP Catégories 1 à 4, IGH....) comme le prévoit le Code du travail.
- Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux prévue à l'article R 1334-27 du Code de la Santé publique.
- Examens visuels prévus à l'article R 1334-29-3 du Code de la Santé publique.
- Mesure d'empoussièrement prévue à l'article R 1334-25 du Code de la Santé publique.
- Dossier Amiante des Parties Privatives (DAPP) prévu à l'article R 1334-29-4 du Code de la Santé publique.

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

DIAGNOSTICS PRODUITS - EQUIPEMENTS - MATERIAUX - DECHETS (PEMD)

AUDIT REGLEMENTAIRE ENERGETIQUE

DIAGNOSTICS PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Les garanties s'exercent à concurrence des montants des garanties du tableau ci-après.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **27/12/2024** au **01/07/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à TRESSES le 9 janvier 2025

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	10 000 000 € par année d'assurance
Dont :	
• Dommages corporels	10 000 000 € par année d'assurance
• Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	2 000 000 € par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	150 000 € par année d'assurance
• Dommages aux biens confiés	150 000 € par sinistre
Autres garanties :	
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	2 000 000 € par année d'assurance dont 1 000 000 € par sinistre
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	1 500 000 € par année d'assurance dont 1 500 000 € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) :	
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont : Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	1.000.000 € par année d'assurance 100.000 € par année d'assurance
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	20.000 € par litige

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance